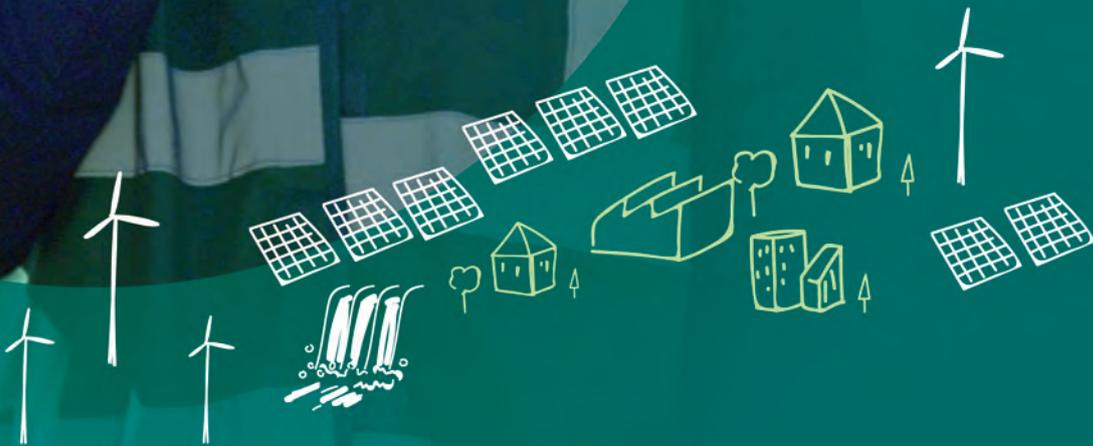




# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022







## 2022 marque la rencontre entre deux crises majeures.

La crise climatique et ses conséquences d'abord : assèchement des nappes phréatiques, effondrement de la biodiversité, canicules et incendies. C'est ce que nous rappelle aussi le GIEC et son 6e rapport d'évaluation, rapport de la dernière chance qui nous enjoint à mettre en place des actions rapides et à grande échelle afin de contenir le réchauffement sous la barre des 2°C.

Et crise énergétique, ensuite. Pour partie due à la guerre en Ukraine, elle nous a rappelé notre dépendance aux énergies fossiles importées et a été accentuée tant par l'indisponibilité historique de notre parc nucléaire que par notre retard chronique dans le développement des énergies renouvelables (EnR). Elle a provoqué l'envolée des prix du gaz et fait encore planer le doute sur notre capacité d'approvisionnement. En peu de mots, cette année nous fait payer cruellement notre dépendance aux fossiles et le retard accumulé dans le déploiement des EnR.

**2022 est également l'année de l'ambition retrouvée** puisque L'Union Européenne a d'abord revu à la hausse les objectifs de décarbonation, et **le législateur français a quant à lui été plus que jamais sur une ligne de crête**. Les discours politiques hostiles aux renouvelables, dont 2021 a marqué l'apogée, se sont retrouvés confrontés au pragmatisme des rapports d'experts (RTE, Ademe). Ils ont rappelé, si besoin en était encore, le rôle indispensable que les EnR doivent jouer dans la décarbonation de nos sociétés. Face à des délais de développement des EnR significativement plus élevés que chez nos voisins, le gouvernement a initié une loi d'accélération des énergies renouvelables.

Par ailleurs, dans un contexte de hausse généralisée des prix, il a fallu protéger les consommateurs tout en ménageant les investissements dans le secteur énergétique, ces derniers étant affaiblis par une importante hausse des coûts des matières premières et des taux d'intérêts. Et enfin, changement de paradoxe notable : les renouvelables, longtemps accusés d'être une charge pour les finances publiques ont financé plus de la moitié du coût du bouclier tarifaire, un des plus généreux d'Europe. La loi de finance rectificative pour 2022 a acté d'une taxation rétroactive des énergies renouvelables, sans toucher aux profits des fossiles, ce que nous n'avons pas manqué de dénoncer. Plus que jamais, **les énergies renouvelables ont un rôle décisif : énergies de la paix pour accompagner les pays vers l'indépendance énergétique et réponse aux enjeux climatiques**.

C'est en ce sens que VALOREM continue son développement avec une année 2022 riche en réalisations. Nous sommes ravis de vous présenter le deuxième rapport d'activité du Groupe et comme vous le découvrirez, 2022 marque une montée en puissance du Groupe à la fois sur son périmètre géographique mais aussi en terme de diversité d'activité et de technologies.

Bonne lecture !



**Jean-Yves GRANDIDIER**  
Président Fondateur du Groupe  
**VALOREM**

# SOMMAIRE

P.6 3 questions à  
Philippe TAVERNIER  
& Bertrand GUIDEZ  
Interviews croisées

# 01

## PANORAMA 2022

- P.10 Implantation du Groupe
- P.12 Notre capital humain
- P.15 Notre gouvernance
- P.16 Chiffres clés
- P.18 Actifs en exploitation
- P.22 Le Groupe se lance dans le développement *offshore*
- P.24 Développement France
- P.28 Développement International
- P.32 Une politique Achats et Qualité Hygiène Sécurité Environnement ambitieuse
- P.34 Nos filiales  
VALREA / VALEMO / OPTAREL
- P.40 Watt For Change
- P.42 RSE

02

## LA MISSION VALOREM

- P.48 2022 : Première année pour VALOREM en tant qu'entreprise à mission
- P. 51 Les territoires
- P. 53 Les collaborateurs
- P. 54 Les partenaires économiques
- P. 55 La société

03

## LES COMPTES CONSOLIDÉS

- P.58 Analyse des résultats des 4 derniers exercices (IFRS)
- P.59 États financiers consolidés au 31 décembre 2022



# 3 QUESTIONS À PHILIPPE TAVERNIER & BERTRAND GUIDEZ

## INTERVIEWS CROISÉES

En 2022, le Groupe VALOREM a accueilli deux nouveaux membres au sein de son COMEX : Philippe TAVERNIER (en charge du Développement International, Gestion d'Actifs, VALREA et Achats) et Bertrand GUIDEZ (en charge du Développement France et Offshore, Relations Institutionnelles et Communication).

# 01

2022 a été une année inédite sur le plan de l'énergie en France et en Europe, comment l'avez-vous perçue chacun sur votre périmètre ?

**Philippe TAVERNIER :** La guerre en Ukraine et la crise énergétique que nous avons connues cet hiver ont rappelé à tous les pays la place stratégique de l'approvisionnement énergétique. Nous avons donc vu que ce soit en Grèce, en Pologne ou en Finlande, les Etats afficher une forte volonté de se construire une vraie stratégie de souveraineté énergétique qui passera notamment par un déploiement accéléré des énergies renouvelables.

**Bertrand GUIDEZ :** Mêmes conclusions pour la France, où nous avons vu en 2022 cette même prise de conscience accompagnée d'annonces gouvernementales pour construire une autonomie énergétique française qui passera, nous l'espérons, par un maximum d'énergies renouvelables.

# 02

Quels faits marquants/réalisations voulez-vous souligner ?



**Philippe TAVERNIER** : 2022 fut une année clé pour le Groupe à l'international avec beaucoup de premières pierres posées :

- 1<sup>er</sup> financement en propre en Finlande du projet éolien de VIIATTI (plus de 300 MW représentant 1,2 % de la consommation nationale d'électricité) et lancement de sa construction,
- 1<sup>er</sup> financement en Grèce sur un projet éolien de 27 MW puis lancement de sa construction,
- une année d'accélération pour le Groupe en Pologne grâce à l'arrivée de notre Country Manager.

Il y a eu en 2022 une vraie montée en puissance des équipes internationales puisque nous sommes maintenant une douzaine en dehors de la France !

**Bertrand GUIDEZ** : Il a fallu garder le cap face à un certain nombre de difficultés liées au contexte. Les prix se sont envolés, nous avons énormément travaillé sur l'équilibre économique de nos projets et dans le même temps nos équipes se sont mobilisées pour que nous atteignions nos ambitions de financements bancaires. Au final, nous avons dépassé nos objectifs puisque 93 MW ont été financés en France en 2022. Enfin, nous avons aussi ouvert un département Développement *Offshore* au sein du Groupe pour pouvoir être co-investisseur sur des projets en France et en Europe !

# 03

Quelles perspectives pour le business en 2023 ?



**Philippe TAVERNIER** : Coté international, nous voulons nous concentrer sur une stratégie en deux étapes. D'une part, l'enjeu pour nous est de continuer à consolider notre ancrage sur les marchés où nous sommes présents en Europe. Nous voulons devenir des acteurs de poids en Finlande, Pologne et Grèce. Et d'autre part, nous allons analyser le marché européen pour réfléchir à de nouvelles opportunités pays dans les années à venir.

**Bertrand GUIDEZ** : Notre portefeuille de projets en développement est en constante croissance. Il nous faut maintenir le rythme et renforcer davantage notre ancrage territorial. Nous sommes un Groupe multi-énergies et voulons accentuer cet axe stratégique de diversification. Quant à l'activité *Offshore*, nous annoncerons certainement de premières bonnes nouvelles pour le Groupe en 2023 !

# 01



# PANORAMA 2022

# IMPLANTATION DU GROUPE

**11**  
Agences de  
développement

**11**  
Bases de  
maintenance



## INTERNATIONAL





## → De nouveaux locaux au siège social et en agence !

En 2022, les agences de Lyon et d'Aix-en-Provence ont inauguré leurs nouveaux locaux.

📍 Agence d'Aix-en-Provence (13)

Cette même année, VALOREM a lancé la construction d'un 3<sup>e</sup> bâtiment sur le site de son siège social à Bègles : Téthys. Ce nouvel édifice accueille les équipes d'OPTAREL, de VALREA, des départements Achats, QHSE, Informatique et Développement *Offshore*. Tout comme dans le bâtiment Hélios, il y aura aussi des locataires externes : Avento (partenaire du Groupe VALOREM) le CREAQ (Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine) et l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat).

Toutes les équipes ont ainsi pu prendre possession des lieux au 2<sup>e</sup> trimestre 2023.



📍 Téthys, Bègles (33)



# NOTRE CAPITAL HUMAIN

## Des femmes et des hommes au cœur d'un projet commun

La croissance soutenue des effectifs depuis 5 ans requiert une attention particulière pour que l'engagement reste intact et que les salariés s'épanouissent dans un cadre facilitant la réalisation de leurs missions.

La Direction et les partenaires sociaux ont proposé toujours plus d'actions concrètes afin que les collaborateurs bénéficient du meilleur environnement et des meilleures conditions de travail possibles.

## Le Groupe acquiert de nouveaux talents

- Le Groupe a quasiment doublé ses effectifs en 5 ans !
- VALEMO franchit la barre des 100 salariés avec 124 salariés !
- Le Groupe ambitionne de doubler ses effectifs à l'étranger sur 2023, notamment à l'appui d'une forte croissance à l'international.

## Politique d'égalité Femme/Homme

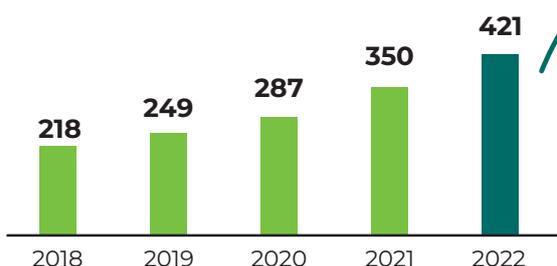
En 2022, le Groupe VALOREM est fier d'avoir obtenu la note de 89/100 à l'index Femme/Homme, une hausse significative par rapport à 2021 (+5 points).

### Elles bougent

En 2022, VALOREM a décidé de s'engager comme entreprise partenaire de l'association Elles Bougent dont l'objectif est de permettre aux jeunes filles de découvrir et de s'orienter dans les «industries stéréotypées masculines».

Pour casser les clichés autour de ces secteurs d'activité, 9 000 bénévoles et 7 700 marraines partent à la rencontre des jeunes pour valoriser ces métiers. Les femmes travaillant chez VALOREM, ingénieures de formation, techniciennes ou ayant suivi des études scientifiques pourront ainsi témoigner auprès de collégiennes, lycéennes et étudiantes pour faire découvrir leurs métiers et raconter leurs parcours.

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



## Intégrer nos nouveaux collaborateurs

Le Groupe a mis en place plusieurs dispositifs afin de s'assurer que chaque collaborateur bénéficie de conditions optimales pour prendre ses fonctions : parcours d'intégration général et spécifique pour les salariés VALEMO et bilan d'intégration.

### Système de parrainage : Bâtir un lien privilégié entre un ancien et un nouveau salarié

Il y a quelques années, le parrainage a été mis en place au sein du Groupe comme une brique de plus à la politique d'intégration des nouveaux collaborateurs. Le service Ressources Humaines et Amélioration continue ont souhaité intensifier ce système en 2022, afin de recréer du lien après les deux années de pandémie mais aussi et surtout répondre aux nouveaux besoins suscités par la croissance rapide des effectifs ces dernières années.

Ce projet émane de la volonté des collaborateurs du Groupe de construire des liens entre eux et d'échanger sur les méthodes. Le parrainage doit permettre aux nouveaux salariés d'obtenir des réponses concrètes à leurs questions, les aider à connaître le fonctionnement de l'entreprise et de créer du lien entre différents services et parfois même différentes agences.

### Offrir à nos collaborateurs la formation dont ils ont besoin

Conscient de l'importance de la formation, le Groupe VALOREM s'assure que la majorité des collaborateurs participe à au moins une formation dans l'année. Ainsi, en 2022, 9 496 heures de formations ont été dispensées à nos salariés. En 2022, la formation représente 3,7 % de la masse salariale.

Le Service Ressources Humaines propose non seulement des formations techniques, des formations sécurité mais de plus en plus de formations en compétences transversales (aussi appelées *soft skills*) pour accompagner les collaborateurs dans leur développement personnel.



## Partager la valeur avec nos collaborateurs

En 2019, VALOREM a créé une holding salariés à vocation actionnariale à laquelle 49 % des collaborateurs ont souscrit et mis en place un accord d'intéressement, aligné sur des critères RSE.

En 2022, pour aller plus loin et permettre à l'ensemble des salariés de bénéficier de l'augmentation de la valeur du Groupe à laquelle ils contribuent chaque jour, la Direction, en accord avec les délégués syndicaux, a souhaité compléter les dispositifs déjà existants avec la création d'un FCPE (Fond Commun de Placement d'Entreprise) d'actionnariat salarié, agréé par l'AMF.

Un succès immédiat : en quelques jours, plus de 70 % des salariés ont participé à cette opération avec des demandes représentant plus de 160 % de l'émission proposée !

« Nous sommes fiers de constater à quel point les collaboratrices et collaborateurs sont optimistes envers le secteur des énergies renouvelables et dans la direction du Groupe. Cela nous oblige encore plus à être irréprochables et à tendre vers l'excellence pour être dignes de la confiance des 255 salariés qui investissent dans VALOREM » souligne Marc Rouberol, directeur général délégué de VALOREM.

« L'actionnariat salarié est une belle opportunité de partager la valeur créée de notre travail. Nous sommes donc ravis que l'entreprise permette la mise en place d'un dispositif comme le FCPE. Cet instrument permettra un alignement des intérêts entre les actionnaires et les salariés, et une meilleure répartition des richesses au sein de la société » explique Xavier Dufraigne, un membre du groupe de travail sur l'actionnariat salarié.



# 94 %

des salariés ont  
participé à au moins  
une formation en 2022

# QUELQUES INDICATEURS

→ **Des Cafés RH mensuels** à destination des managers pour partager des informations et les actualités RH

→ **Mécénat de compétence :**  
21 personnes ont donné de leur temps pour Watt for Change en 2022

→ **Prime de participation** aux résultats + Intéressement

→ **Augmentation des jours de congés liés à l'ancienneté**  
(2 jours complémentaires au bout de 4 ans puis 1 jour supplémentaire tous les 4 ans)

→ **34 berceaux/places réservées en crèche** pour les enfants des salariés

**3 indicateurs de l'étude Satisfaction des salariés menée en 2021**  
(étude réalisée tous les 2 ans) :



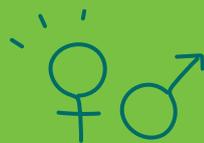
INDICATEURS  
**RSE**



**+20 %**

Évolution des effectifs

19 % en 2021



**89/100**

Index égalité femmes-hommes

84 en 2021



**3,7 %**

de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle des salariés

3,6 % en 2021



**179**

primes vélo/utilisateurs

147 en 2021

**12**

stagiaires embauchés en CDD ou en CDI après leur stage

10 en 2021

**37,4**

âge moyen

38,5 en 2021

**1,92 %**

du capital détenu par les salariés

1,24 % en 2021

**140 507 km**

parcourus en vélo par les salariés VALOREM

103 351 km en 2021

# NOTRE GOUVERNANCE

## LE COMEX S'AGRANDIT !

Avec un Groupe en forte croissance, tant sur le plan des ressources humaines, des territoires d'actions que des métiers déployés, le choix a été fait d'augmenter le nombre de membres du COMEX à cinq. Le Groupe veut bénéficier d'une complémentarité encore plus forte de ses membres pour arbitrer de manière collégiale les choix opérationnels de son déploiement stratégique.



**Jean-Yves  
GRANDIDIER**

Président-Fondateur

**Représentation & RSE**

Expert senior projets complexes, RSE, VALEMO



**Marc  
ROUBEROL**

Directeur Général Délégué

**Gestion & Administration**

Comptabilité, Contrôle de Gestion, Finance, Services Généraux, Informatique, Juridique, Data Protection Officer



**Philippe  
ETUR**

Directeur Général Adjoint

**Stratégie & Organisation**

Bureaux d'Etudes, DMSI, DO-QHSE, Ressources Humaines, OPTAREL



**Philippe  
TAVERNIER**

Directeur Général Adjoint

**Opérationnel & Production**

Développement International, Gestion d'Actifs, VALREA, Achats



**Bertrand  
GUIDEZ**

Directeur Général Adjoint

**Opérationnel & Production**

Développement France, Développement *Offshore*, Relations institutionnelles, Communication

# CHIFFRES CLÉS ACTIVITÉ VALOREM

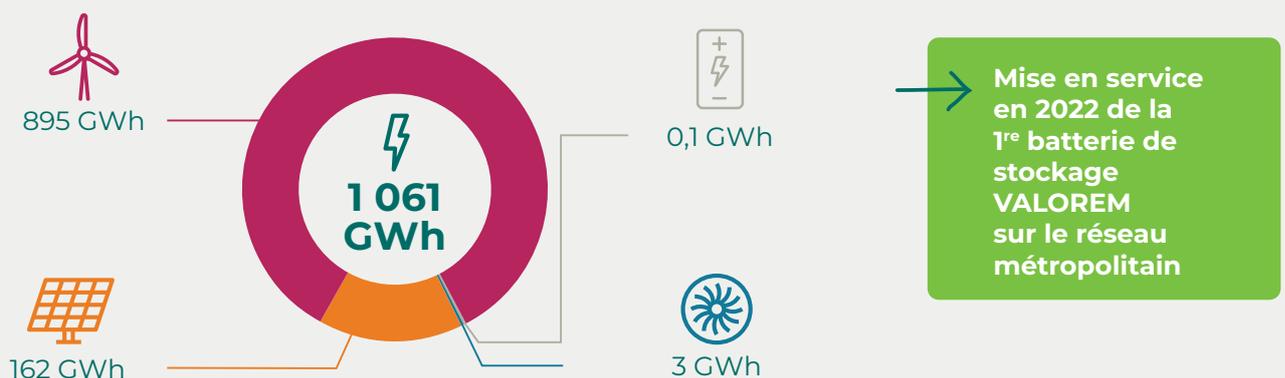
## DÉVELOPPEMENT



## NOS PROJETS EN DÉVELOPPEMENT



## EXPLOITATION



## FILIALES



## 393 MW

de chantiers en cours  
dont un chantier éolien  
en Grèce pour 27 MW  
et un chantier en  
Finlande pour 313 MW

## 15

collaborateurs



## +1 GW

soit + de 100 centrales  
en exploitation

## 265 MW

soit 49 centrales en  
maintenance

## 124

collaborateurs



## 4 MWc

d'ombrières et toitures mises  
en service en 2022

## 18 MWc

en développement

## 12

collaborateurs

## GROUPE

### RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE



## 421

salariés  
dont 12 à l'international

### INDICATEURS RSE



#### FINANCEMENT PARTICIPATIF

**19** Opérations MonParcVALOREM pour 8,1 M€  
Dont 5,5 M€ pour les levées de fond VALEMO et VALREA

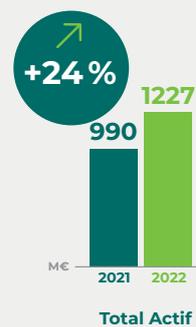
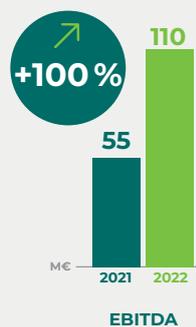
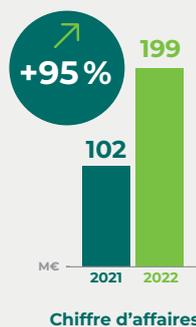
#### CLAUSES D'INSERTION

**2 937 h**  
sur 2 chantiers

## 10 %

du capital des projets  
proposés aux collectivités  
locales

### DONNÉES FINANCIÈRES GROUPE



# ACTIFS EN EXPLOITATION

**L'année 2022 a été marquée par une conjonction de crises exceptionnelles sur les marchés énergétiques européens. Les difficultés d'approvisionnement en gaz, du fait de la guerre en Ukraine, conjuguées à une contribution historiquement faible des actifs nucléaires et hydroélectriques français, et l'augmentation de la part carbone du prix ont engendré une hausse inédite des prix de marché de l'électricité. De plus, le secteur a dû faire face à un contexte inflationniste généralisé (coûts d'équipement, transport, financement) mettant en péril l'investissement dans de nouveaux actifs.**

Ce contexte exceptionnel a été marqué par une forte incertitude réglementaire, ainsi que l'introduction de nombreuses mesures d'urgence par les législateurs européens et français. Ces dernières affectent largement les actifs en exploitation et en développement. Toutes les options ont été étudiées au niveau du Groupe afin d'atténuer les effets de cette crise et d'assurer la pérennité de l'activité.

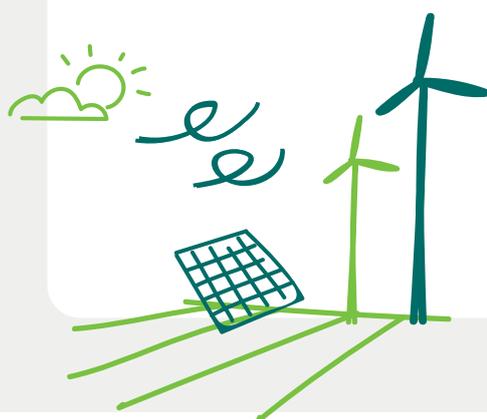
## Compléments de Rémunération (CR)

Dans le cadre des mesures d'urgence mises en œuvre en France pour limiter la hausse des prix de l'électricité pour le consommateur final, la loi de finances rectificative pour 2022 adoptée le 16 août 2022 a instauré une modification rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2022 d'une grande partie des contrats de compléments de rémunération, soit ceux qui bénéficiaient d'une clause dite de plafonnement des revenus reversés par le producteur à l'État.

Cette loi a redéfini les règles de partage des bénéfices au-delà du point où, pour un contrat donné, le producteur avait reversé davantage à l'État qu'il n'avait perçu. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, et du fait d'un prix-seuil fixé à 44,78 €/MWh par un arrêté ministériel en décembre 2022, ils sont désormais reversés intégralement à l'État.

VALOREM devra donc reverser à l'État la totalité de la différence entre les prix de marché perçus et les tarifs de références de ses contrats de complément de rémunération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ainsi, au 31 décembre 2022, ces sommes sont inscrites au bilan du Groupe dans un compte d'avoirs à établir pour un montant de 69 M€ (et feront l'objet d'un reversement en 2023) auxquelles s'ajoutent 7 M€ déjà provisionnés au 31 décembre 2021.



## QUELQUES INDICATEURS



### Mesure d'urgence, dite des « 18 mois », pour accélérer la production d'énergies renouvelables

En plus des mesures visant à limiter la hausse des prix de l'électricité, d'autres mesures d'urgence ont été prises par le gouvernement français en 2022, afin de permettre aux projets faisant face à d'importants surcoûts de maintenir leur décision d'investissement et de contribuer ainsi à l'accélération du développement des énergies renouvelables.

Ainsi, certains projets d'énergie renouvelable sous contrat de complément de rémunération peuvent bénéficier d'une période maximale de 18 mois, durant laquelle la production électrique peut être valorisée sur le marché, et ce avant l'activation du tarif prévu par le contrat de complément de rémunération.

Sur l'exercice 2022, le Groupe a profité de ce dispositif pour un parc éolien (St Secondin), mis en service en septembre 2022, avec un impact positif sur le chiffre d'affaires de 1,9 M€.

Les projets financés au cours de l'année 2022 et qui sont actuellement en construction pourront eux aussi bénéficier de cette mesure, à condition que leur mise en service intervienne avant le 31 décembre 2024.

### Résiliation anticipée de contrats d'obligation d'achat & rente infra-marginale

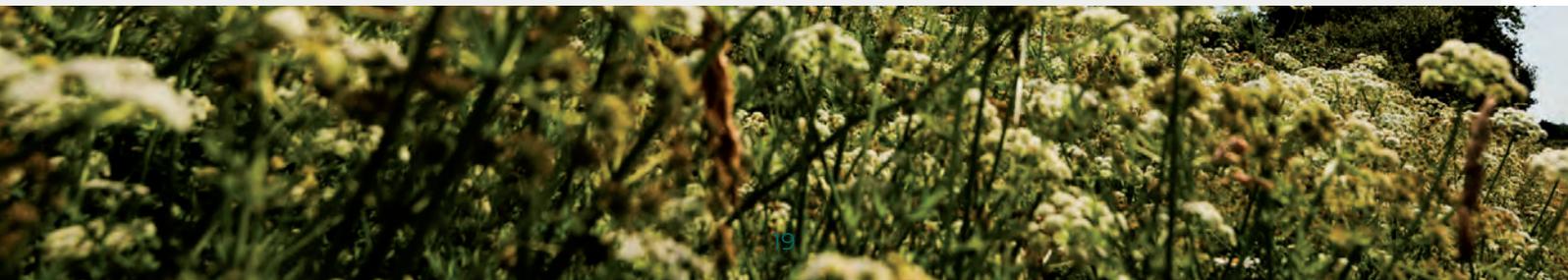
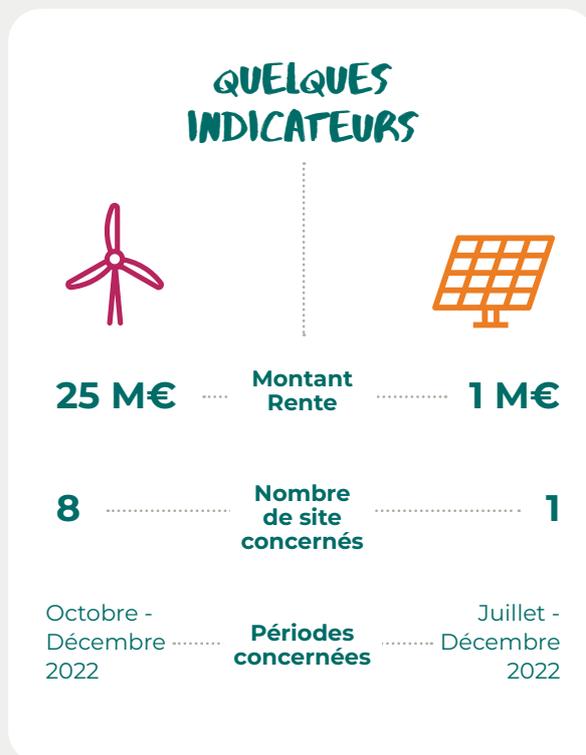
En septembre 2022, l'Union Européenne a annoncé des mesures dites d'urgence afin de limiter l'impact pour les consommateurs des hausses de prix du marché de l'électricité. La principale mesure consistait en une contribution sur les revenus des producteurs d'électricité dits « infra-marginaux », dont les coûts variables de production sont en règle générale inférieurs aux prix de marché de gros, formés par les centrales de pointe.

Le Gouvernement français a transposé cette mesure par l'article 54 de la loi de finances pour 2023, en date du 30 décembre 2022. Cet article prévoit la mise en place d'une contribution calculée à hauteur de 90 % des revenus excédant un prix déterminé en fonction des technologies. Il s'établit à 100 €/MWh pour l'éolien et le solaire photovoltaïque.

Pour VALOREM, cette contribution s'applique à huit parcs éoliens et un parc solaire au titre de 2022. En effet, pour faire face aux surcoûts d'investissement sur les nouveaux projets, le Groupe a exercé son droit de résiliation pour 8 contrats d'achat d'électricité en France, qui arrivaient à échéance avant 2026. Au cours du troisième trimestre 2022, un contrat de vente a été signé, couvrant une période allant du quatrième trimestre 2022 à fin 2024 ou 2025 en fonction des actifs. Cette opération a impacté 8 actifs éoliens (87 MW), qui sont ainsi redevables de cette nouvelle contribution.

En 2022, VALOREM a mis en service le parc solaire de Lafitte (9 MW) et a vendu directement sur le marché à compter du deuxième trimestre. Ce parc rentre également dans le champ d'application de cette contribution sur les rentes infra-marginales.

Au 31 décembre, VALOREM a comptabilisé une provision pour refléter l'impact de cette contribution dans ses comptes consolidés pour un montant de 26 M€.

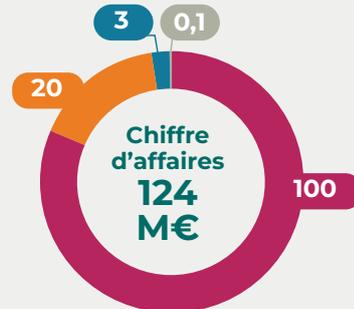
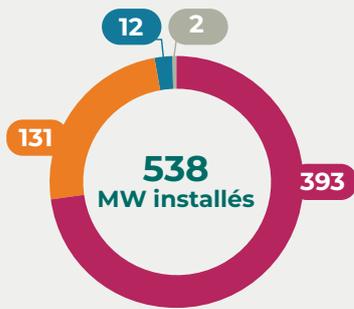


## ACTIFS EN EXPLOITATION

# CHIFFRES CLÉS 2022

 **1,1 TWh**  
de production  
contre 1 TWh en 2021

 **124 M€**  
de chiffre d'affaires électrique  
contre 87 M€ en 2021



 Éolien  Solaire  Hydroélectricité  Stockage

 **93 %**  
de disponibilité  
identique à 2021

 **441500 t**  
de CO<sub>2</sub> évitées

## MISES EN SERVICES DE L'ANNÉE

- **St Secondin :** Parc éolien de 12 MW, constitué de 4 turbines.



- **Lafitte :** Centrale photovoltaïque de 9 MWc.



- **VS Énergie :** Batterie de stockage de 2 MW. Il s'agit de la batterie de stockage installée dans l'enceinte du poste source de Jazeneuil où seront raccordés les futurs parcs éoliens de La Plaine des Moulins (15 MW) et Lavausseau (15 MW), actuellement en cours de développement par nos équipes de l'Agence Nouvelle Aquitaine (Bègles).

## Acquisition complémentaire de 47 % des parts de Lhuitre Energies

En février 2022, le Groupe a augmenté sa participation dans la société de Lhuitre Energies : passant de 17 % à 64 %. Ce parc éolien situé dans l'Aube est composé de 6 turbines, pour une puissance totale de 12 MW.



## Revenus fiscaux des parcs en exploitation (taxes locales)

Cette année, 5,8 M€ ont été constatés dans les comptes sociaux de nos sociétés en exploitation au titre des taxes locales, contre 4,3 M€ en 2021.

## UNE DÉMARCHE RSE INTÉGRÉE AU SEIN DE NOS ACTIFS EN EXPLOITATION

Soucieux d'amplifier les impacts positifs de son activité, VALOREM soutient les réseaux associatifs à proximité de ses parcs et centrales pour contribuer au dynamisme des territoires et favoriser la cohésion et le lien social.



### Valoriser les initiatives des territoires d'implantation des parcs

En 2022 la centrale photovoltaïque de Lafitte a signé un partenariat avec la société Beezou pour l'installation d'un rucher de 16 ruches sur la parcelle.

Beezou se développe en Occitanie et produit notamment du miel issu de la vallée de la Lèze avec 400 ruches où les abeilles se nourrissent pour les deux tiers de nectar de colza et de tournesol. La société assure la récolte, la transformation et le recyclage du miel en produits dérivés (savons, bougies artisanales...).

Ce partenariat devrait permettre de produire 130 kilos de miel issus prioritairement des ruches du site de Lafitte-Vigordane avec un complément si besoin des récoltes de la vallée de la Lèze.



### S'engager pour l'insertion par l'activité économique dans les territoires

En 2016, le Groupe VALOREM a initié volontairement un premier dispositif en France de clauses d'insertion sur des chantiers de parcs photovoltaïques. Le Groupe souhaite élargir ces clauses d'insertion à d'autres métiers que ceux des phases de chantiers, en faisant appel à des tiers spécialisés.

C'est ainsi que pour répondre aux contraintes d'entretien paysager et à la réglementation SDIS (obligations légales de débroussaillage), la centrale photovoltaïque de La Pouyère a choisi de faire intervenir les sociétés ARES COOP et APADEV en 2022, dont la vocation principale est de favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation d'insertion professionnelle. Le Groupe a donc confié aux salariés d'ARES COOP et APADEV de débroussailler la parcelle afin de réduire la masse de végétaux. Le débroussaillage diminue le risque d'incendie et permet également en cas de départ de feu de freiner sa propagation et son intensité. L'objectif de 2023 est de signer un partenariat durable avec ARES COOP et APADEV sur le site de La Pouyère afin de pouvoir réaliser 100 % de l'entretien de la parcelle via la réinsertion.





# LE GROUPE SE LANCE DANS LE DÉVELOPPEMENT OFFSHORE

Dans le cadre de la loi de transition énergétique adoptée en 2015, l'Etat français s'est donné pour objectif d'atteindre 40 % d'électricité renouvelable à l'horizon 2030.

Cela passe assurément par le développement de la filière de l'éolien en mer.

Ainsi l'objectif est d'atteindre une capacité installée de 2,4 GW en 2023 et environ 5 GW en 2028. À horizon 2050, l'objectif est d'atteindre 40 GW pour un volume de 50 parcs posés et flottants.

**Dans ce contexte, dès 2014, le Groupe VALOREM s'est positionné et affirme sa vision...**

- L'éolien en mer est un axe de diversification et un relais de croissance pour l'innovation, l'industrie et la décarbonation de la production électrique mondiale,
- L'éolien *offshore* permettra de redynamiser l'industrie française.

**...et ses ambitions :**

- Contribuer à l'émergence de l'éolien *offshore* en France et à son développement mondial et tout particulièrement en Europe,
- Devenir un acteur référent de l'éolien en mer présent sur toute la chaîne de valeur.



 St Nazaire (44)

### Une expertise éprouvée

Le Groupe VALOREM est en effet présent dans l'éolien en mer depuis 2014, notamment à travers ses bureaux d'études et sa filiale VALEMO. Le Groupe a bâti, petit à petit, de solides références sur différents domaines et technologies dont :

#### Périmètre VALEMO

- **Éolien posé** : inspections qualité, mise en service et maintenance des 80 éoliennes du Parc éolien en mer de St-Nazaire (pour GE RENEWABLES),
- **Éolien flottant** : mise en service, Maintenance et assistance ingénierie / OPEX business plan / Sélection WTG pour démonstrateurs flottants / Assemblage démonstrateur, Installation, *commissioning* et maintenance (IDEOL on Floatgen / EOLINK),
- **Sous-station** : maintenance préventive et corrective sur l'ensemble des équipements de la sous-station électrique (Parc de St Brieuc pour IBERDROLA),
- **Lidar flottant** : mise en service et Maintenance, Supervision 24/7/365, Analyse Metocean, certification Carbon Trust Type 2, participation projets R&D pour optimisation de la mesure en mer (AKROCEAN).

#### Périmètre VALOREM

- **Mât de mesure** : instrumentation du mât, mise en service et maintenance (Parc de Fécamps, pour EDF RENEWABLES),
- **Études environnementales** : supervision des études environnementales, permitting et interface avec les administrations publiques (HALIADE X-12MW, Cherbourg, pour GENERAL ELECTRICS).

Fort de ces nombreuses références en prestations *offshore*, et de son expérience dans le développement terrestre, VALOREM annonce en octobre 2022 ses ambitions de développement et co-investissement dans l'éolien en mer en participant de manière minoritaire dans des

consortiums pour des appels d'offres *offshore* flottant ou posé, en France comme en Europe.

Cette nouvelle activité de développement est supervisée au COMEX par Bertrand Guidez. En effet, ses 10 années d'expérience de développement de projets éoliens en mer pour Iberdrola Renewables France (entre 2009 et 2019) lui ont permis de se forger une expertise dans le domaine. « VALOREM est devenu année après année un acteur incontournable des EnR (Énergies Renouvelables) en France et reconnu pour la qualité de ses projets, au service des territoires. Après 3 années pleines de succès aux côtés des équipes du Développement France, j'entends aujourd'hui mettre toutes mes compétences au profit du Groupe et contribuer encore plus à son rayonnement », affirme Bertrand Guidez.

### VALOREM prend position dans l'éolien offshore flottant en soutenant EOLINK.

Le Groupe VALOREM confirme ses ambitions de développement à l'*offshore* en soutenant également EOLINK, entreprise innovante dans le secteur de l'éolien *offshore* flottant et en prenant part au projet France-Atlantique. EOLINK développe depuis 2015 un nouveau concept d'éolienne flottante qui vise à réduire les coûts de production de l'électricité éolienne *offshore* grâce notamment à la réduction de 30 % de la masse d'acier du flotteur.

VALOREM prend part à cette aventure, en rentrant au capital d'EOLINK à hauteur de 17 %, aux côtés de l'opérateur espagnol d'énergie d'origine renouvelable ACCIONA Energía, actionnaire majoritaire. Cette collaboration VALOREM-EOLINK se traduit de manière concrète par l'implication de VALOREM dans le projet pilote France-Atlantique pour lequel l'ADEME vient par ailleurs de confirmer une aide financière de 14,9 millions d'euros dans le cadre du Programme « France 2030 ».

Le projet France-Atlantique ambitionne l'installation d'une éolienne flottante du concept EOLINK sur le site d'essai en mer du SEM-REV en Loire-Atlantique. D'une puissance de 5 MW, l'éolienne subviendra à la consommation électrique annuelle de 7 000 habitants. VALOREM fournira et adaptera la turbine au flotteur EOLINK, puis se chargera de son installation (via sa filiale VALREA), de sa mise en service ainsi que de sa maintenance (via sa filiale VALEMO).



Éolienne EOLINK

# DÉVELOPPEMENT FRANCE

## RETOUR SUR LA PROSPECTION EN FRANCE

2022 marque un tournant dans le monde des énergies renouvelables : la crise énergétique est passée par là et la transition énergétique va s'accélérer, c'est un fait. Le service business développement, accompagné des 8 agences de développement en France, est à l'origine des projets de demain et est confronté aujourd'hui aux réalités des territoires : **comprendre, innover et anticiper.**

Le monde change, la concurrence se multiplie et le Groupe doit adapter ses méthodes de prospection : tests de plusieurs outils, travail avec de nouveaux prestataires et développement des avantages concurrentiels au Groupe afin de gagner de nouveaux projets.

Une fois les projets identifiés, s'ouvrent les phases d'études et de **concertation** : plus un projet est porté et partagé par le **territoire** et meilleur sera son développement. En 2022 ont été mises en place des comités de pilotage et réunions de propriétaires, ainsi que des permanences publiques, participation aux conseils municipaux, revue des cartographies d'acteurs et relance d'un groupe de travail interne sur la concertation.

L'une des conditions de la réussite de la prospection réside dans les **partenariats**. C'est la raison pour laquelle le Groupe travaille avec des relais locaux :

prolongation du partenariat avec SOLATERRA, adhésion à la Fédération des producteurs agrivoltaiques (FFPA) et intégration de la Fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL).

« *Sans foncier, pas de projets* ». L'année 2022 a aussi permis de restructurer le service foncier pour appréhender le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Il est demandé aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Il s'agira aussi d'anticiper les besoins de compensations foncières environnementales. VALOREM a conclu un contrat cadre à cet effet avec la Caisse des Dépôts Biodiversité.

Les différentes entités du service business développement (nouveaux projets, foncier, relation avec les collectivités territoriales, financement participatif et obtention d'un tarif de vente de l'électricité) ont un objectif commun : identifier, sécuriser et gagner aujourd'hui les projets de demain.



## L'Agence Loire Bretagne (Nantes) a fêté ses 20 ans !

VALOREM dans le Pays de Retz



L'occasion pour les équipes VALOREM et VALEMO de réunir plus de 150 convives : élus, SEM, bureaux d'études, entreprises partenaires sur le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance, des prêteurs, des associations, mais aussi d'anciens salariés.



## PORTEFEUILLE DES PROJETS

### FRANCE MÉTROPOLITAINE ET CARAÏBES

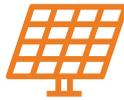
Le portefeuille de projets en France équivaut à 3,3 GW, soit 300 MW de plus que l'an dernier. Le portefeuille français est actuellement à majorité photovoltaïque étant donné le fort potentiel de croissance que cette technologie offre ainsi que la belle opportunité pour VALOREM de soutenir la filière agricole à travers l'agrivoltaïsme.



FRANCE



1,25 GW



2 GWc



30 MW



10 MW

## RÉPARTITION PAR AGENCE

Au sein de ce portefeuille, le Groupe développe actuellement 146 MW de projets en *Repowering*, afin de tirer parti des dernières innovations en matière de turbines, tout en restant au plus proche des territoires.

2 %  
CARAÏBES

17 %  
LOIRE BRETAGNE

36 %  
NOUVELLE  
AQUITAINE

4 %  
REPOWERING

1 %  
HYDRO

12 %  
SUD EST

12 %  
NORD

6 %  
CENTRE EST

11 %  
OCCITANIE  
AUVERGNE

3,3 GW

# FINANCEMENTS 2022

Cette année 2022 a été marquée par sept financements en France qui se répartissent de la façon suivante à travers nos territoires.

## Agence Loire Bretagne ROSE DES VENTS

Projet éolien de 9 MW, composé de 3 turbines, situé en Mayenne.



94  
MW

ont été  
financés  
en France !

Rose des Vents (53)



## Agence Nord CHENIERS FAGNIÈRES

Projet éolien de 36 MW, composé de 8 turbines situé dans la Marne. Lors de ce financement, le Groupe a aussi financé un poste HTB celui de Fagnières (voir encart ci-dessous).



## Agence Occitanie Auvergne ST AMANS

Projet éolien de 11 MW, composé de 5 turbines, situé dans le Tarn.



## Agence Occitanie Auvergne VALTORET

Projet éolien de 11 MW, composé de 5 turbines, situé dans le Tarn.



## Agence Occitanie Auvergne AMOURES

Projet éolien de 14 MW, composé de 6 turbines, situé dans l'Hérault.



## Agence Occitanie Auvergne CUXAC

Projet éolien de 11 MW, composé de 3 turbines, situé dans l'Aude.



## Agence Occitanie Auvergne LIMOUX

Projet photovoltaïque de 1,5 MWc, situé dans l'Aude. Cette centrale solaire est dotée d'un système de stockage d'énergie de 1 MW.



## Financement du poste HTB de Fagnières

Situé sur la commune de Fagnières, ce poste électrique Haute Tension permettra un raccordement d'une puissance totale de 70 MW sur le réseau national RTE. Sa construction va commencer en juin prochain. Le parc éolien de Cheniers Énergies sera le premier à s'y raccorder, d'ici juin 2024.

La construction du poste a été associée à une collecte en financement participatif sur notre plateforme MonParcVALOREM. C'est une première en matière de financement participatif en France, car cette levée de fonds ne finance pas un outil de production, mais une installation indispensable au fonctionnement de ceux-ci.

## OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cette année a aussi été marquée par 2 opérations exceptionnelles d'acquisition et de cession de parts de sociétés de projets.

### Acquisition des parts de Cuxac Energies

En juin 2022, VALOREM a racheté les parts que TotalEnergies Renouvelables France détenait dans la société Cuxac Energies depuis 2014. Initialement les co-actionnaires détenaient chacun 50 % du capital de la société.

À la suite de cette opération, VALOREM se trouve désormais seul actionnaire au capital de la société Cuxac Energies. C'est en décembre 2022, que le Groupe a pu par la suite réaliser le financement du projet.

### Acquisition – Cession des parts des projets situés à Voulpaix

Les sociétés Le Haut Bosquet Energies et Les Royeux Energies ont été constituées en 2012 conjointement par ELICIO France et VALOREM aux fins de développer et d'exploiter deux parcs éoliens de production d'électricité localisés à Voulpaix.

En 2022, les deux développeurs ont souhaité procéder à une répartition de ces deux parcs afin que chacun d'eux soient seul actionnaire d'une des deux sociétés de projets.

C'est ainsi qu'en décembre 2022, ELICIO et VALOREM ont procédé à une acquisition-cession.

VALOREM a donc cédé les 50 % des parts détenues dans Les Royeux Energies à ELICIO ; et dans le même temps, a acquis 50 % des parts du Haut Bosquet à ELICIO.

Le projet du Haut Bosquet devrait par ailleurs être financé au cours du premier semestre 2023 par VALOREM.



## MON PARC VALOREM : UNE ANNÉE RECORD POUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Avec plus de 8 M€ levés, l'année 2022 bat le record en volume des dix dernières années.

Ce résultat s'explique surtout par les 2 premières levées de fonds *corporate*, portées par nos deux filiales métier (VALEMO et VALREA), lesquelles ont pu lever 5,5 M€ entre novembre et décembre.

Cette belle performance est due à la confiance qu'accorde la communauté de plus de 7000 prêteurs, toujours mobilisés dès lors qu'une offre VALOREM leur est proposée. Cela dénote également la pertinence du choix du Groupe fait en 2021 de lancer notre propre portail participatif et le grand avantage que constitue le fait de voir regroupées en exclusivité toutes les offres.

Le reste a été levé au bénéfice de 17 autres offres portées par des projets éoliens ou solaires, avec pour la première fois du photovoltaïque flottant et de l'agrivoltaïsme.

Six agences ont proposé des offres, avec l'agence Loire-Bretagne en tête, avec 850 k€ pour 7 projets ; suivie de l'agence Nord et ses 4 projets, dont un hybride éolien/solaire, pour un total de 700 k€.

INDICATEURS  
RSE



**8 M€**

de levées de fonds participatifs

3,28 M€ en 2021

**10 %**

du capital des projets est proposé aux collectivités locales

10 % en 2021

**50 %**

des projets bénéficiant au moins d'une campagne participative

**19**

campagnes de financement participatif

18 en 2021

**11 %**

des heures totales de travail réservées aux personnes éloignées de l'emploi sur les parcs

12 % en 2021

**771 K€**

budget annuel consacré à des associations

509 K€ en 2021

# DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

En 2022, l'internationalisation du Groupe VALOREM s'est accélérée avec une augmentation de la taille des portefeuilles de projets dans ses pays d'implantation : Finlande, Grèce, Pologne dans deux de ses filières technologiques : éolien *onshore* et photovoltaïque. Le Groupe explore également de nouveaux relais de croissance potentiels afin de diversifier ses technologies : filières hydrogène et stockage batteries.

## LA RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE À L'INTERNATIONAL PAR ÉNERGIE



Désormais producteur indépendant d'électricité (IPP) européen grâce aux deux financements réalisés cette année (Viatti 313 MW en Finlande, et Magoula 27 MW en Grèce), VALOREM contribuera à la souveraineté énergétique de l'Europe, au-delà du territoire national, et à la sécurisation de son approvisionnement en électricité verte à un prix maîtrisé. Également actif en Roumanie, le Groupe intervient en co-développement avec son partenaire local Monsson Alma. Hors Europe, VALOREM reste présent en Colombie, mais vise une cession de son portefeuille sur l'année 2023 pour se recentrer sur l'Europe.

Pour asseoir son expansion à l'international, le Groupe s'appuie sur des structures locales, établies dans chacun des 3 pays, et disposant d'équipes solides, en pleine croissance et autonomes, pouvant prendre appui sur l'ensemble des compétences du Groupe. Le nouveau directeur de la Business Unit Internationale, Gwenaél JESTIN, rejoindra les équipes début 2023 pour accompagner l'ouverture d'une nouvelle implantation en Europe.

## FINLANDE

### VALOREM Energies Finland Oy (Helsinki)



Une équipe de 5 personnes  
(doublement de l'effectif  
envisagé pour 2023)

**Minna Jukola**  
Country Manager

« VALOREM nourrit de grandes ambitions en Finlande avec + 1 GW de projets en cours de développement. Nous poursuivons la recherche active de nouveaux projets et étudions les possibilités de nouvelles collaborations, tout en cherchant à diversifier nos relais de croissance. Grâce à des projets significatifs comme Viiatti, nous sommes fiers de contribuer à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone de la Finlande en 2035 et heureux de participer à sa transition vers l'autonomie énergétique. »

En 2022, VALOREM a conforté sa position d'acteur de référence de l'éolien en Finlande grâce au financement du parc éolien de Viiatti (313 MW), composé des parcs de Matkussaari, (148,5 MW) et de Kalistanneva (165 MW). Ce dernier a été cédé au consortium finlandais Helen - Ålandsbanken Wind Power Fund ; VALOREM restant 100 % propriétaire de Matkussaari. Les deux parcs sont actuellement en construction, assurée par VALREA, et leur production combinée représentera 1 TWh, soit 1,2 % de la consommation totale d'électricité en Finlande. Cette opération majeure pour le Groupe lui a permis d'augmenter sa capacité installée de 27 % et signe l'arrivée de VALOREM comme producteur indépendant d'électricité verte à l'échelle européenne.

En mai 2022, VALOREM a renouvelé avec son partenaire finlandais ENERSENSE Wind, un accord de coopération mutuelle visant à développer 1 GW supplémentaire de projets éoliens terrestres en Finlande d'ici 2025, en plus du portefeuille initial de 500 MW actuellement en cours de développement. La collaboration entre les deux partenaires, débutée en 2015, porte ses fruits et a déjà permis d'amener en phase de construction plus de 400 MW d'actifs éoliens terrestres en Finlande.

Dans le cadre de cet accord, VALOREM travaille activement sur un portefeuille de 4 nouveaux projets éoliens pour une capacité de plus de 600 MW.

De nouvelles opportunités sont à l'étude avec le développement de projets photovoltaïques.



Chantier Viiatti, Finlande

# GRÈCE

## REN VALOREM HELLAS (Athènes)



Une équipe de 5 personnes  
(croissance des effectifs  
envisagée en 2023)

**Thomas Stavrou**  
Country Manager

« En accord avec notre stratégie commerciale, nous développons depuis 2019 en Grèce un portefeuille mixte de projets d'énergies renouvelables photovoltaïques et éoliens. La Grèce est un marché clé pour le Groupe et après trois années d'activité, nous sommes très satisfaits de voir que VALOREM a gagné la confiance du marché et du pays. Nous sommes heureux de contribuer au développement durable de la Grèce grâce à nos projets d'énergie renouvelable et de contribuer à l'atteinte de l'autonomie énergétique en Europe. »

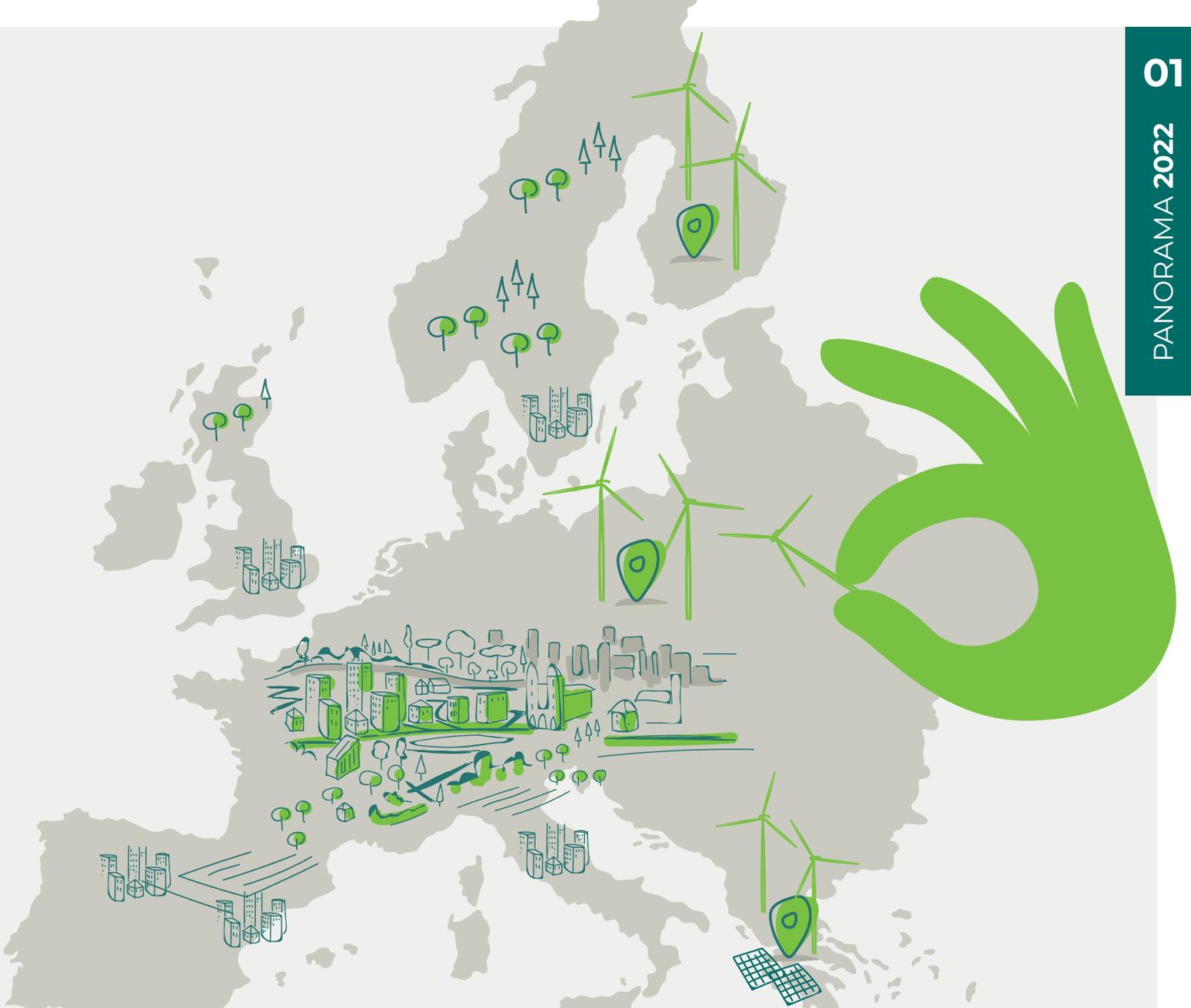
Fin 2022, VALOREM a financé la construction du parc éolien de Magoula, d'une puissance installée totale de 27 MW, pour un investissement total de 40 M€. Projet phare pour le Groupe, Magoula est le premier parc éolien en Grèce de VALOREM. Il assurera une production annuelle estimée de 71 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 18 000 ménages. La construction du parc, portée par VALREA, a commencé fin 2022, pour une mise en service estimée au premier trimestre 2024.

L'expansion de VALOREM en Grèce est soutenue par ALPHA BANK, son partenaire financier.

VALOREM renforce progressivement sa présence dans le pays et dispose actuellement d'un portefeuille mixte de projets d'énergies renouvelables en cours de développement d'environ 700 MW, destinés à être co-construits en étroite collaboration avec ses partenaires et les communautés locales. Cette première référence en construction ainsi que l'ensemble de son portefeuille de projets en développement lui permettent de conforter son positionnement de producteur d'énergies vertes, actif, responsable et indépendant.



Magoula (maquette du projet), Grèce



## POLOGNE

### VALOREM Energies Poland (Varsovie)

**Katarzyna Napora**  
Country Manager

« Je travaille depuis maintenant 14 années dans le secteur des énergies renouvelables. J'ai rejoint VALOREM en 2022 pour implanter le Groupe sur le marché polonais et accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national. Nous avons ainsi ouvert une agence et recruté un premier collaborateur sur le second semestre. »



Une équipe de 2 personnes  
(doublement de l'équipe  
envisagé en 2023)

VALOREM s'est implanté en Pologne avec l'ambition d'accélérer la transition énergétique de ce pays au fort potentiel en énergies renouvelables. Le Groupe souhaite s'appuyer sur des partenariats locaux à long terme pour développer, construire, financer et exploiter des projets d'énergie renouvelable.

Des opportunités d'acquisition de portefeuilles de projets entre 500 et 800 MW sont actuellement à l'étude.

# UNE POLITIQUE ACHATS ET QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT AMBITIEUSE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

## **VALOREM signe la charte relations fournisseurs et achats responsables !**

En 2022, le COMEX a signé la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables, officialisant ainsi son engagement en faveur d'une politique d'achats responsables ainsi que sa volonté d'impulser un processus d'amélioration continue de ses pratiques, notamment envers ses fournisseurs et l'ensemble de son écosystème économique.

Cette démarche est en phase avec les convictions, valeurs et engagements de VALOREM, devenue Entreprise à mission en 2021. La signature de la Charte RFAR s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue plus globale à l'échelle du Groupe qui renforce et structure sa politique RSE. Les Achats Responsables figurent d'ailleurs parmi les piliers essentiels de cette démarche.

### **La poursuite d'une démarche initiée dès 2016**

Le Groupe a commencé à travailler sur ces questions dès fin 2016, notamment via la réponse à un appel à

projets de l'ADEME « Entreprises témoins – Se lancer dans les Achats Responsables » : VALOREM était alors la seule entreprise en Aquitaine sélectionnée pour se faire accompagner dans le lancement de la démarche. Progressivement, le Groupe a mené différents ateliers de réflexion, SWOT, et a rédigé sa première Charte Achats Responsables diffusée en interne et en externe.

### **Perspectives : en route vers le label !**

La charte constitue la première étape d'un parcours national plus complet dont la suite logique est l'obtention du label RFAR

(Relations Fournisseurs & Achats Responsables), premier label en la matière, remis par les pouvoirs publics pour une durée de 3 ans.

Adossé à la norme ISO 20400 : 2017, le label RFAR est gage d'un certain niveau de maturité et de crédibilité dans le domaine. Ses 15 critères d'évaluation répartis sur 5 grands domaines nous servent aujourd'hui de lignes directrices dans l'élaboration de notre plan d'actions.





### Qualité Hygiène Sécurité et Environnement

L'année 2022 a été une année de structuration du système de management intégré QHSE sur lequel le Groupe s'appuie. L'objectif est d'accompagner VALOREM dans son développement et sa croissance, tout en intégrant les enjeux de qualité, santé et sécurité au travail. Que ce soit au sein des bureaux, sur les sites d'exploitation ou encore sur des chantiers ou sites de nouveaux projets en cours de développement, le Groupe mise sur des mesures de sensibilisation et prévention ainsi que sur des processus de gestion adaptés.

#### 2022 c'est aussi :

- 1 poste HSE *Offshore* créé afin de répondre à la volonté du Groupe de se développer dans *l'offshore*,
- Développement et pérennisation de l'accompagnement HSE sur les chantiers via :
  - Une visite HSE, réalisée pour sensibiliser les équipes et les sous-traitants,
  - La réalisation d'un audit QSE qui permet ensuite d'assurer le suivi de nos standards et de garantir l'évolution de nos pratiques,
- Des journées de formation Sécurité pour les équipes VALEMO,
- L'animation de journées et ateliers sur la thématique de l'amélioration continue permettant d'assurer le respect des meilleures pratiques au sein du Groupe et d'optimiser nos façons de faire.

## INDICATEURS CLÉS

Suivis et pilotés afin d'adapter et d'ajuster le plan d'actions en fonction des besoins opérationnels des équipes



# 87

presqu'accidents  
déclarés  
contre 52 en 2021

# 7,77

Taux de fréquence  
contre 1,78 en 2021

# 3 420 h

de formation sécurité  
contre 3 098 h en 2021

# 0,18

Taux de gravité  
contre 0 en 2021

Grâce à un travail commun de l'ensemble des équipes en 2022, les certifications ISO du Groupe ont toutes été renouvelées sans cas de non-conformité.



Dans le cadre du travail sur l'amélioration des pratiques, de l'organisation et de nos méthodes, le Groupe a mis en place des ateliers participatifs pour définir les changements d'organisation et de méthodes. Un travail a également été initié sur l'identification des risques liés aux activités. Un plan d'action adapté a été établi et sera suivi afin de maîtriser ces risques.

# NOS FILIALES

## VALREA / VALEMO / OPTAREL



**2022 marque un tournant dans l'activité de VALREA avec la mise en œuvre concrète de sa stratégie de diversification sur les nouveaux domaines d'activité tels que : le stockage, l'hydrogène, l'Offshore et l'international.**

### Offshore : VALREA intervient dans le projet EOLINK

Les équipes préparent l'installation du premier prototype d'éolienne flottante du concept EOLINK sur le site d'essai en mer du SEM-REV en Loire-Atlantique.

### Stockage : installation réussie !

Mise en service de la centrale de stockage batterie VS Energies de 2 MW/2,5 MWh sur le poste HTB 33/90 kV de Jazeneuil. RTE a certifié l'installation sur les marché de service système en fréquence et mécanisme de capacité en juin 2022.

### Réception et mise en service du 1<sup>er</sup> projet Hydrogène du Groupe

Début mai 2022, VALREA a remporté un marché public de fournitures avec la Métropole de Rouen Normandie (MRN), pour la pose d'une station de charge rapide pour bus hydrogène. La station a été réceptionnée avec succès et depuis le mois d'avril 2023, les bus de la métropole de Rouen peuvent venir s'approvisionner en hydrogène.

### Finlande : lancement du plus gros chantier du Groupe

Depuis le printemps 2022, les équipes VALREA gèrent la construction du projet VIATTI en Finlande. Ce projet d'envergure est composé de deux parcs :

- **Le parc éolien de Matkussaari**, détenu à 100 % par VALOREM et composé de 27 turbines ayant une puissance individuelle de 5,5 MW. Ce parc d'une puissance totale de 148,5 MW aura une production annuelle d'environ 470 GWh.

- **Le parc éolien de Kalistanneva**, vendu par VALOREM au consortium finlandais HELEN & ALANDSBANKEN, qui comprend la compagnie d'électricité de la ville d'Helsinki et le Fonds Energie Eolienne de la banque d'Åland. Ce parc se compose quant à lui de 30 éoliennes de 5,5 MW chacune, soit une puissance totale de 165 MW pour une production annuelle estimée de 530 GWh.

Les 57 fondations ont été faites en seulement 3 mois et le projet nécessite la construction d'une ligne électrique aérienne de 110 kV et de 40 km pour être raccordé au réseau national.

La mise en service du site complet de VIATTI, comprenant ces deux parcs, est prévue pour janvier 2025.

### Premier chantier en Grèce !

En 2022, les équipes ont préparé la construction du premier parc éolien du Groupe VALOREM en Grèce et suite au financement du projet en fin d'année le chantier a démarré au premier semestre 2023.



**15**  
collaborateurs



**393 MW**



**+1,5 GW**  
de projets multiénergies  
réalisés depuis sa création

# CHANTIERS LANCÉS

5 chantiers ouverts en 2022



→ **Longueil en Seine Maritime (76)**  
Éolien



→ **VIIATTI en Finlande**  
Éolien



→ **Amourès dans l'Hérault (34)**  
Éolien



→ **St Amans et Valtoiret dans le Tarn (81)**  
Éolien



→ **Métropole de Rouen en Seine Maritime (76)**  
Fuel Box

La Fuelbox est l'équivalent d'une borne de recharge en hydrogène. Elle a été installée par les équipes VALREA sur un site de la ville de Rouen pour le compte de la Métropole de Rouen Normandie. Elle permet de recharger 14 bus du territoire.

INDICATEURS

RSE



**100 %**

de nos chantiers photovoltaïques en France comportent des clauses d'insertion

**2 937**

heures d'insertion réalisées sur les parcs solaires et le siège social  
1 067 en 2021

**100 %**

des chantiers qui intègrent une session de sensibilisation à l'environnement  
100 % en 2021

**29**

personnes employées en insertion sur les parcs et le siège social  
48 en 2021

**2 150 t CO<sub>2</sub> eq. évités**

En 2022 VALREA choisit systématiquement des ciments à plus faible impact carbone, ce qui a permis une réduction de 2 150 t CO<sub>2</sub> eq sur nos chantiers.



## NOS FILIALES



**Opérateur multi-énergies, VALEMO apporte ses services à l'ensemble de ses clients, dont les sociétés de projet du Groupe, en France comme à l'international. Son objectif : Optimiser la performance des actifs de ses clients. En 2014, VALEMO prend le virage des énergies marines renouvelables et développe petit à petit de solides compétences dans l'exploitation et la maintenance d'Installations Offshore (Eoliennes, Mâts de mesure, LiDAR flottants, sous-stations électriques).**

### Activités 2022

2022 a été une année prolifique pour VALEMO. Son chiffre d'affaires continue de croître et a atteint 12,3 M€, soit +44 % vs 2021.

VALEMO a franchi la barre symbolique des 1 GW en exploitation d'actifs, et se positionne désormais 5<sup>e</sup> opérateur éolien français.

Ainsi pour accompagner cette croissance, VALEMO assure un renforcement croissant de ses moyens avec notamment l'ouverture de 4 nouvelles bases techniques (Orléans, Caen, Lorient et Aix-en-Provence), et de ses équipes avec l'arrivée cette année de son 100<sup>e</sup> employé !



**12,3 M€**  
de chiffre d'affaires  
+44 % vs 2021



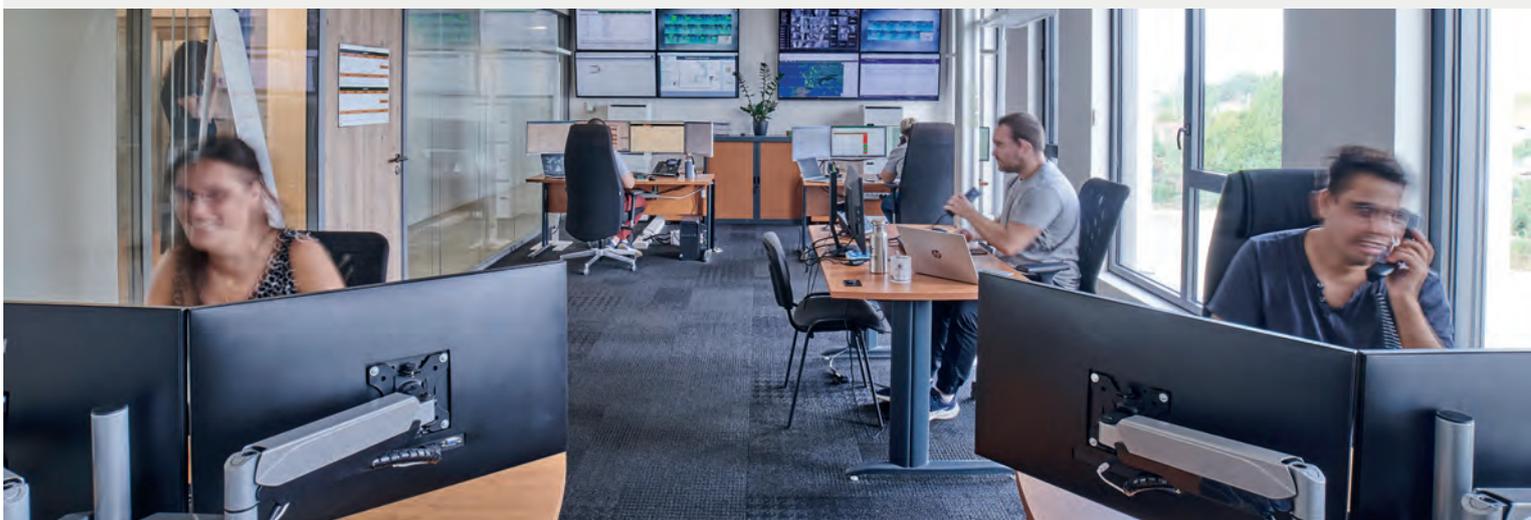
**124**  
collaborateurs



**1 024 MW**  
108 centrales  
Exploitation



**265 MW**  
49 centrales  
Maintenance





Grâce à ses agences réparties sur l'ensemble du territoire, l'entreprise intervient au plus près des installations et garantit des interventions rapides sur site.



2022 est également une année symbolique pour l'activité *offshore* de VALEMO, puisque les équipes ont participé activement à la construction et mise en service du premier parc éolien *offshore* français, le Parc Eolien en Mer de St Nazaire. VALEMO a en effet été missionné sur les inspections qualité, sur le *commissioning* et assure désormais certaines opérations de maintenance des 80 éoliennes. Au-delà de ce succès et des nombreuses études d'ingénierie réalisées pour ses clients, VALEMO a poursuivi le développement de son activité *offshore* à travers sa filiale AKROCEAN, qui déploie ses plateformes d'acquisition de données de futurs sites *offshore*, à travers le monde.

Enfin, de manière générale VALEMO a continué de structurer ses activités pour donner toujours plus de la valeur à ses offres de service en s'appuyant notamment sur son service ingénierie (audits techniques, développement d'automatisme/SCADA, ingénierie data, projets R&D).

### Perspectives d'avenir

En 2023 encore, VALEMO va connaître un développement soutenu de ses activités autour de l'Exploitation et la Maintenance en apportant une valeur ajoutée à ses clients grâce au déploiement d'outils toujours plus précis de surveillance de la performance des centrales sous gestion.

À ce titre, les principales évolutions engagées pour 2023 porteront sur :

- Le passage de notre centre de conduite en 5x8 (24/7/365),
- Le développement d'une offre d'audit multi-énergie,
- La maintenance éolienne en contrat direct avec nos clients,

- Consolider notre position d'Exploitant sur le marché français,
- Devenir un acteur de référence dans l'éolien *offshore*,
- Réussir notre développement à l'international.

Ce dynamisme se traduira aussi par une vingtaine de recrutements afin de soutenir la croissance des activités de VALEMO en 2023 et l'ouverture de nouvelles antennes techniques.

### Evènements significatifs depuis le début de l'année 2023

Le début de l'année 2023 a été marqué par la mise en place de plusieurs contrats pour des clients tiers ainsi que pour le Groupe VALOREM sur les activités de maintenance, d'exploitation et d'audit techniques. En outre, VALEMO assure désormais la maintenance de plus de 75 toitures photovoltaïques, principalement pour le compte d'AVENTO. Ces réussites sont aussi le résultat de la nouvelle organisation de l'activité de *business development*, mise en place en 2022.

Les activités de services à l'*offshore* se poursuivent sur un rythme toujours élevé. À la suite de la construction du parc de St Nazaire, les équipes poursuivent avec les activités de maintenance sur le parc ainsi qu'en assistance de General Electric sur les projets suivants et auprès de nos clients sur les parcs actuellement en construction. A noter aussi, les nombreux succès commerciaux engrangés par notre filiale AKROCEAN sur ce début d'année, imposant une montée en puissance des équipes d'Exploitation, d'installation sur site et de Maintenance en Europe et dans le monde.

## NOS FILIALES



# OPTAREL

OPTAREL, filiale à 100 % de VALOREM, a fêté ses 20 ans en 2022. Depuis 2017, elle se dédie au développement et à la construction de centrales solaires photovoltaïques en toitures et sur ombrières. Les projets réalisés sont en majorité concentrés dans le grand quart sud-ouest de la France. En 2022, OPTAREL poursuit sa progression en étendant ses activités de service également à des clients extérieurs au Groupe. L'équipe les accompagne dans la transition écologique et la maîtrise des dépenses énergétiques et propose désormais des solutions en autoconsommation.

### Retour sur 2022

Le contexte mondial que nous connaissons a déséquilibré le marché de l'électricité européen. Les clients ne bénéficiant pas de contrat de fourniture d'électricité à tarifs réglementés ont vu le coût de l'électricité exploser dans le cadre des renégociations périodiques de leurs contrats avec leurs fournisseurs. Pour répondre aux nombreuses et légitimes sollicitations d'assistance de ces consommateurs, OPTAREL a ainsi renforcé et réorganisé son service d'avant-vente en triplant notamment ses effectifs de chargés d'affaires et structurant ses services partagés.

De plus, une amélioration des procédures internes de développement et de construction des projets, ainsi que la mise en place par l'Etat d'un mécanisme de tarif en guichet ouvert pour les centrales sur bâtiment jusqu'à 500 kWc (arrêté S21 d'octobre 2021), ont permis une réduction notable du délai d'aboutissement des affaires. Désormais, deux ans suffisent entre la signature de la promesse de bail et la mise en service.

Fidèle à sa politique RSE et ses fortes convictions, OPTAREL s'appuie sur des entreprises locales pour la réalisation de ses centrales photovoltaïques.



## 11 MWc

Financement  
de 53 centrales



## 13

collaborateurs



## 5 MWc

41 centrales  
Mises en service



## CERTIFICATION QUALITÉ

OPQIBI n°21 02 4132



## ZOOM SUR

OPTAREL a accompagné avec fierté le projet de l'association « Ecolieu Lacoste » consistant en la construction puis mise à disposition d'un hangar agricole à la ferme solidaire sur la commune de Tarnos (Landes) aux travailleurs dont plus des 2/3 sont en reconversion professionnelle dans les métiers du maraichage biologique. Le hangar sera aménagé et servira également de point de vente aux consommateurs locaux dans le cadre d'une agriculture locale, raisonnée, responsable et solidaire.

## RÉALISATIONS

- **Ombrières de parking à Uby (32)**  
250 kWc en autoconsommation



- **Bâtiments agricoles Nanteuil-en-Vallée (16)**  
500 kWc en vente totale



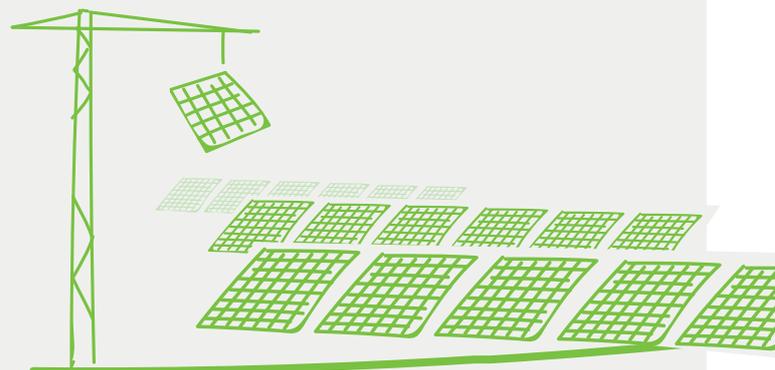
- **Pose d'une installation solaire sur membrane Intersport Ste-Eulalie (33)**  
300 kWc



### Perspectives d'avenir

Pour 2023, OPTAREL prévoit :

- de poursuivre sa croissance notamment via l'élargissement progressif de sa zone prospective aux régions naturellement couvertes par VALOREM via l'implantation de ses agences (France métropolitaine),
- d'intégrer les missions de contractant général,
- de proposer des centrales photovoltaïques au sol de proximité (<1MWc) en autoconsommation ou injection sur les réseaux,
- de réaliser et mettre en service ses deux premières opérations d'autoconsommation collective.





SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION  
POUR LA NATURE ET L'HOMME



Depuis 2016, Watt For Change et ses partenaires travaillent avec un objectif commun, celui d'améliorer les conditions de vie des populations en France et dans le monde, à travers des missions de :



Lutte contre la précarité énergétique, grâce à l'accès aux énergies renouvelables et à la rénovation énergétique des passoires thermiques pour les plus modestes



Contribution au développement économique et social, en accompagnant des populations vulnérables dans des projets de développement économiques durables.



Formation et sensibilisation aux énergies renouvelables et à la consommation responsable.



**28**  
projets soutenus en 2022



**5**  
partenariats



## Les énergies renouvelables, levier de la rénovation énergétique

Watt solidaire est une initiative Watt For Change qui s'inscrit dans un projet d'aide à la rénovation énergétique, par l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'une maison. Watt solidaire s'adresse aux ménages modestes et très modestes pour leur permettre de financer les travaux de rénovation énergétique globale de leur habitation.

### Comment ça fonctionne ?

Grâce à la revente de l'électricité produite par la toiture photovoltaïque, Watt Solidaire est en mesure de délivrer, en une seule fois, un loyer aux propriétaires correspondant à vingt années de production électrique par les panneaux. Le montant de ce loyer dépend de la puissance de l'installation, de l'ensoleillement et de l'orientation de la toiture.

**Le loyer généré par les panneaux est utilisé pour combler le reste à charge de la rénovation énergétique du logement.**

## LES ÉTAPES DU PROJET

### Études et développement

- Études techniques
- Demandes d'autorisation
- Estimation du loyer

**Signature du bail emphytéotique et versement du loyer 1 mois après signature**

**Construction de la centrale coordonnée avec les travaux de rénovation**

**Mise en service de la centrale**

**Exploitation de la centrale pour 20 ans**  
Après 20 ans, cession de la centrale ou remise en état

INDICATEURS  
**RSE**



**26 476**

bénéficiaires  
dans le monde

4 771 bénéficiaires en France

**93**

associations soutenues  
depuis le début

60 en 2021

**1 643 h**

faites par les salariés au bénéfice  
de WFC (bénévolat ou mécénat  
de compétences)

624 h en 2021

**1 M€**

budget annuel 2022

800 K€ en 2021

**33**

projets et partenariats  
soutenus dans l'année

23 en 2021



**21**

salariés  
en mécénat de  
compétences





# RSE

**Que ce soit en phase de développement des projets, au cours des chantiers ou lors de l'exploitation et de la maintenance des parcs et centrales, et demain lors des futurs *repowerings*, les actions du Groupe restent guidées par des valeurs fortes et une démarche RSE globalement intégrée. Depuis toujours, la politique RSE de VALOREM se veut très opérationnelle et en lien direct avec les métiers du Groupe.**

À chaque étape de la vie d'un projet, les questions relatives aux impacts extra-financiers se posent et permettent au Groupe de gérer les risques liés aux activités de façon proactive mais aussi d'améliorer les pratiques et d'innover.

Cette démarche RSE fait partie intégrante du plan stratégique du Groupe, aux côtés de la Mission et des cibles financières. C'est ainsi que VALOREM va bien au-delà des énergies renouvelables et innove pour répondre aux grands enjeux de l'énergie en proposant un modèle plus écologique et solidaire.

## AXE 1

### ASSURER UNE CONDUITE RESPONSABLE DE SES OPÉRATIONS

Du bureau d'études à l'exploitation maintenance en passant par la construction, VALOREM est un Groupe intégré, multi-énergies renouvelables, en croissance démographique constante. Afin de mettre en mouvement ses engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, le Groupe s'engage aujourd'hui à infuser cette vision dans l'ensemble de ses pratiques professionnelles.

Une conduite éthique des métiers et processus passe par la maîtrise et la réduction de l'empreinte des centrales sur l'environnement, par la mise en place d'une véritable politique d'achats

responsables prenant en compte la réalité de l'activité des fournisseurs comme l'investissement dans l'innovation technique afin de préparer un futur énergétique écologique et accessible à tous.

Enfin, VALOREM reste très attaché à la santé, la sécurité mais aussi au bien-être de ses salariés et veille à l'équilibre entre leurs vies professionnelles et personnelles. Le Groupe mène un management attentif et porteur de sens pour favoriser l'implication de toutes et tous afin de partager une mission et une culture commune.

↓  
**PRIORITÉS**

**Piloter les chantiers avec un système de *management environnemental***

**S'engager pour des achats responsables**

**Partager une mission et une culture commune en interne**



## AXE 2

### METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE TERRITORIALE POSITIVE

L'arrivée d'un parc en énergie renouvelable peut transformer et façonner radicalement un territoire. Outre la production d'une électricité propre et abordable, leur installation génère de la fiscalité

locale et de l'emploi direct et indirect. Depuis 1994, VALOREM accompagne les collectivités et les riverains dans la valorisation des ressources de leur territoire.

↓  
**PRIORITÉS**

**Contribuer au dynamisme économique des territoires**

**Faciliter l'investissement local**

**Préserver la biodiversité**

## AXE 3

# VALOREM MOTEUR D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SOLIDAIRE

VALOREM, opérateur en énergies vertes indépendant et engagé a toujours adopté un positionnement singulier et sincère face aux grands enjeux de l'énergie. La transition énergétique représente une opportunité historique, une occasion unique de transformer le rapport centralisé à l'énergie en y associant les citoyens afin de construire une société plus écologique et plus juste. Le Groupe a régulièrement innové sur

les questions sociales et sociétales, via Watt for Change, sa fondation et son fonds de dotation ou encore via son action pour l'insertion par l'emploi. Porté par ces actions concrètes, VALOREM a l'ambition de participer pleinement aux différents débats nationaux sur l'énergie et faire valoir sa vision d'une transition énergétique solidaire et humaniste.

### PRIORITÉS

Conserver l'indépendance du Groupe

Renforcer la présence des salariés dans la Gouvernance

Garantir transparence et gestion éthique

S'engager pour l'insertion par l'activité économique dans les territoires

Agir contre la précarité énergétique

## Évolution de notre Index Femmes / Hommes

Depuis 2019, les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues de publier un index Femmes / Hommes qui permet de mesurer les efforts des sociétés françaises en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Cette obligation entre dans le cadre de la loi Avenir du 5 septembre 2018 qui vise à terme la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

De cette réglementation, le Groupe VALOREM en a tiré un avantage et les résultats s'établissent très majoritairement au-dessus des 75 points sur 100 attendus légalement. Car au-delà d'un score, il s'agit bel et bien pour le Groupe de contribuer au progrès humain en intégrant pleinement les enjeux de mixité et d'égalité professionnelle.

Le Groupe a ainsi gagné 5 points entre 2021 et 2022 et son index s'établit donc à fin 2022 à 89 sur 100 !

Ce résultat est le fruit d'un travail collectif depuis de nombreuses années afin de créer les conditions d'évolution mais surtout d'attractivité qui permettent aux femmes de progresser et de se projeter au sein du Groupe. Ces actions répondent aussi aux enjeux d'égalité et de mixité professionnelle





## La part des projets bénéficiant d'au moins une campagne participative

VALOREM, premier opérateur à avoir mobilisé dès 2012 les citoyens dans ses projets d'énergies renouvelables via le financement participatif, lançait le 13 mars 2021 MonParcValorem un nouveau portail dédié à ses levées de fonds.

En 2012, VALOREM a été le précurseur d'un modèle inédit dans le secteur des énergies renouvelables : proposer une épargne vertueuse aux riverains via l'investissement participatif. En 2021, fidèle à ses engagements, le Groupe a souhaité créer un portail dédié à ses levées de fonds, MonParcValorem.com, dans le but de faciliter le processus d'investissement pour les citoyens souhaitant se mobiliser sur des projets d'énergies renouvelables. En investissant sur MonParcValorem.com, les prêteurs donnent non seulement du sens à leur épargne, mais ils peuvent aussi, sur certains projets, céder tout ou une partie de leurs intérêts, via Watt For Change (fondation du Groupe VALOREM), à une association locale qui accompagne les habitants en situation de précarité énergétique.

Preuve de son succès, depuis la création du portail MonParcValorem, la communauté de prêteurs n'a cessé de prendre de l'ampleur. En 2022, la moitié des projets (à toutes étapes de la vie du développement des projets) a fait l'objet d'une levée de fonds. L'année 2022 est une année singulière pour le Groupe car ces levées ont concerné de nouvelles formes de projets comme l'agrivoltaïsme en Saône et Loire, dans les Landes et le Loiret et le photovoltaïque flottant dans l'Indre et Loire.

**Le Groupe VALOREM se félicite d'avoir réussi à impliquer les citoyens dans la transition énergétique de leur territoire via le financement participatif.**

INDICATEURS  
**RSE**



**36 %**

des projets bénéficiant au moins d'une campagne participative

## La part des heures de travail réservées aux personnes éloignées de l'emploi

Le Groupe VALOREM intègre volontairement depuis 2016 des clauses d'insertion sur ses chantiers de construction de centrales photovoltaïques. 7 % des heures sont à minima réservées à des personnes en difficulté sociale et économique.

Ce dispositif permet de lutter contre l'exclusion mais aussi de répondre à un objectif de formation et partage d'un savoir-faire en matière de construction. Les missions confiées sont variées : entretien, gardiennage, terrassement et voiries, montage des structures solaires, tirage de câbles, pose de clôtures...

Ce dispositif est un succès car depuis 2016, et cette année encore en 2022, les entreprises dépassent régulièrement leurs engagements pour atteindre une moyenne de 11 % des heures de travail prévues sur le chantier.

Sa réussite tient notamment aux partenariats créés avec les facilitateurs de clauses sociales, présents sur les territoires, qui assurent à la fois la garantie de l'éligibilité au dispositif des bénéficiaires, le soutien au recrutement de ces derniers et le lien avec les structures inclusives du territoire concerné.

INDICATEURS  
**RSE**



**11 %**

des heures totales de travail réservées aux personnes éloignées de l'emploi sur les parcs

12 % en 2021



# 02





# LA MISSION **VALOREM**



## 2022 : PREMIÈRE ANNÉE POUR VALOREM EN TANT QU'ENTREPRISE À MISSION

En 2022, le Groupe a construit les fondations pour mettre en œuvre son engagement. Cela s'est traduit tout d'abord par la constitution d'un Comité de Mission composé de membres externes, principalement issus du secteur de l'énergie et de membres internes au Groupe.

Tout au long de l'année, le Comité a travaillé pour définir la feuille de route de la mission qui doit traduire opérationnellement notre raison d'être :



Valoriser ensemble  
les énergies des  
territoires pour ouvrir  
la voie à un avenir  
durable et solidaire.

Cette feuille de route est rapportée dans le rapport de mission 2022, évalué par KPMG France, l'organisme tiers indépendant mandaté par VALOREM.

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION



**Émilien  
STEPHAN**

Chargé d'exploitation  
chez VALEMO  
Délégué du personnel

« Dans le contexte actuel de changement climatique, VALOREM se réjouit d'observer de plus en plus d'entreprises qui prennent elles-aussi conscience des impacts de leur activité sur l'environnement et manifestent leur volonté de répondre positivement aux enjeux de demain.

Notre Comité de Mission s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année. La particularité de celui-ci réside dans sa composition : en effet nous avons choisi de nommer des membres internes au Groupe pour y retrouver l'ADN de VALOREM ; mais aussi des membres externes afin de garantir une diversité d'opinions et une richesse des connaissances. Ce faisant, cette année 2022 a été rythmée par la mise en place des fondamentaux afin de construire une vision commune, une feuille de route à suivre avec la définition des indicateurs et objectifs opérationnels. Il en est ressorti une feuille de route avec de grands défis à relever et toujours des engagements forts pris par VALOREM. »

02

LA MISSION VALOREM

## LE COMITÉ DE MISSION

### MEMBRES EXTERNES



**AMORCE**

(Réseau national des territoires engagés dans la transition écologique)

Personne morale représentée par

**Julie FERRY**

Responsable adjointe du pôle Energie  
En charge des énergies renouvelables



**Cédric  
PHILIBERT**

Chercheur associé à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

Consultant indépendant et analyste senior des questions d'énergie et de climat.



**Sylvie  
PERRIN**

Avocate au Cabinet de Gaulle Fleurance

Fondatrice de la Plateforme Verte



**Sylvie  
FERRARI**

Économiste, Professeur Université de Bordeaux

Membre d'Acclimaterra

### MEMBRES INTERNES



**Émilien  
STEPHAN**

**Président du comité de Mission**

Chargé d'exploitation  
Délégué du personnel



**Philippe  
ETUR**

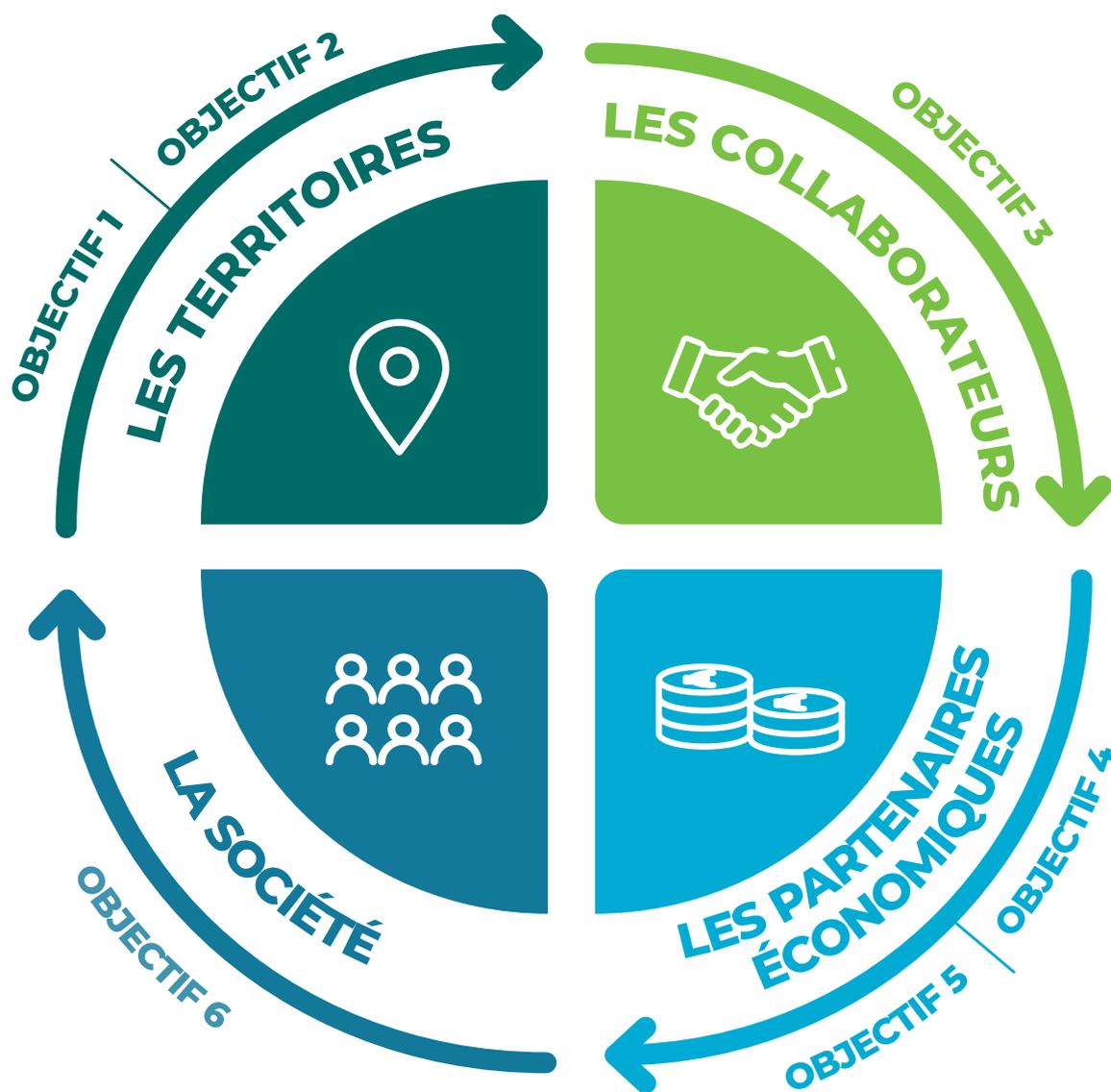
Directeur Général adjoint de VALOREM



**Mélodie  
KHAYAT**

Responsable juridique  
M&A / Financement France

La feuille de route de la mission VALOREM fixe 6 objectifs classés en fonction des 4 parties prenantes du Groupe. Lors de cette première année d'exercice, le comité a fixé les indicateurs qui seront suivis pour chaque objectif.



# PREMIERS RÉSULTATS



## LES TERRITOIRES



### OBJECTIF 1

**Produire des énergies renouvelables en concertation avec les acteurs du territoire et partager la valeur économique créée avec eux.**

#### Indicateurs de résultats

**1. Lors du développement des projets, VALOREM propose la mise en place de comités pour favoriser la concertation.**

→ **Résultats 2022** : 24 comités de concertation se sont tenus au cours de l'année. En 2023, VALOREM s'engage à systématiser cette proposition aux collectivités.

→ **Périmètre** : tous projets en phase de développement en France en 2022, toute énergie confondue.

**2. D'ici à 2025, VALOREM proposera (en concertation avec le territoire) d'ouvrir 20 % du capital de ses projets à des collectivités.**

→ **Résultats 2022** : offre proposée à 6 communes en 2022, dans le cadre d'Appel à Manifestation d'Intérêt. En 2023, VALOREM s'engage à systématiser cette proposition aux collectivités partenaires d'un projet.

→ **Périmètre** : tous projets en phase de développement en France en 2022, toute énergie confondue.

**3. VALOREM s'engage à ce qu'au moins 40 % de ses projets bénéficient d'une campagne de financement participatif d'ici à 2025 (ces campagnes proposent toutes une offre spécifique pour les riverains en France).**

→ **Résultats 2022** : 36 % des projets VALOREM ont bénéficié d'au moins une campagne de financement participatif.

→ **Périmètre** : tous projets en France et à l'International en phase de développement (à compter des études de préféabilité) et jusqu'à l'exploitation, toute énergie confondue.

**4. VALOREM souhaite augmenter la part des achats locaux de ses projets.**

→ **Résultats 2022** : mise en place d'un groupe de travail interne pour définir un indicateur fiable. En 2023 le Groupe s'engage à mettre en place un indicateur fiable pour mesurer cette part.

→ **Périmètre** : tous projets en France, toute énergie confondue.

## OBJECTIF 2

### Veiller à la préservation des écosystèmes naturels et amplifier l'impact positif de nos projets sur l'environnement.

#### Indicateurs de résultats

**1. En 2024, 100 % de nos nouveaux projets en développement bénéficieront de mesures d'accompagnement supplémentaires/complémentaires au cadre réglementaire.**

→ **Résultats 2022** : 100 % de nos nouveaux projets en développement bénéficient d'études complémentaires.

→ **Exemple d'études menées** :

- Etudes GPS sur la chauve-souris Grande Noctule dans le Puy de Dôme,
- Programme de recherche sur les espèces endémiques en Guadeloupe,
- Convention de partenariat avec le groupe mammologique du Haut-Limousin : installation d'une antenne pour compter les espèces de Grand Rhinolophe / Minioptère de Schreibers-chiroptères, en sortie d'hivernation.

→ **Périmètre** : tous projets en France, dont la demande d'autorisation environnementale a été déposée en 2022, toute énergie confondue.

**2. Dès 2022, tous nos projets photovoltaïques en développement sur des terrains à affectation naturelle, agricole ou sylvicole seront avec les caractéristiques suivantes :**

- Anticipation du projet de décret ZAN (Zero Artificialisation Nette) avec un taux d'occupation des sols (TOS) de 50 % maximum,
- Limitation des pistes traversantes dans nos projets solaires,
- Un chantier plus écologique et suivant la méthodologie SME (Système de Management Environnemental),
- Un suivi environnemental systématique pendant l'exploitation de la centrale.

→ **Résultats 2022** : 100 % de nos projets photovoltaïques en développement sur des zones naturelles, sylvicoles ou agricoles sont développés selon ces caractéristiques.

→ **Périmètre** : tous projets photovoltaïques au sol en France, sur des zones agricoles, sylvicoles ou naturelles, définies par des documents d'urbanisme : Schémas de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme... Projets dont les autorisations ont été déposées en 2022.

**3. Identifier les enjeux environnementaux dès la prospection des sites pour confirmer ou infirmer la poursuite de nos projets d'ici 2024.**

→ **Résultats 2022** : procédure formalisée. Les enjeux environnementaux sont analysés à la fin des études de pré-faisabilité.

→ **Périmètre** : tous projets en France, toute énergie confondue.

# LES COLLABORATEURS



## OBJECTIF 3

**Permettre à nos collaborateurs d'être acteurs de la transition écologique, en leur offrant un cadre de travail engageant et épanouissant.**

### Indicateurs de résultats

**1. Tous les deux ans, une mesure du bien-être de nos équipes est réalisée. Nous leur communiquons les résultats et investissons avec elles dans les points d'amélioration exprimés.**

→ **Résultats 2022** : dernière mesure effectuée en 2021 : 95 % des salariés se déclarent satisfaits de travailler au sein du Groupe VALOREM, 94 % des salariés estiment que leur travail est conforme à leurs valeurs et à leurs convictions personnelles Prochaine édition en 2023.

→ **Périmètre** : tous les salariés de l'Unité Economique et Sociale (UES) VALOREM (France) avec 3 mois d'ancienneté au moment de l'envoi du questionnaire, y compris les alternants, ainsi que les salariés des filiales internationales hors stagiaires.

**2. Nous nous engageons à développer avec les délégués du personnel au moins un mécanisme supplémentaire chaque année pour inciter nos collaborateurs à participer à la transition écologique.**

→ **Résultats 2022** : en 2022, VALOREM propose 5 jours à tous ses salariés pour réaliser des missions en mécénat de compétences auprès de Watt for Change, son fonds de dotation ou sa fondation. Le nombre de jours s'élève à 10 pour les salariés de plus de 55 ans.

→ **Périmètre** : salariés de l'UES VALOREM (France), une fois la période d'essai validée, y compris les alternants hors stagiaires.

**3. D'ici 2026, la part des collaborateurs actionnaires atteindra 4% de l'actionnariat.**

→ **Résultats 2022** : les salariés détiennent 1,92 % du capital de VALOREM (*holding* salariés et FCPE cumulés). A fin 2022, 75 % des salariés de VALOREM sont actionnaires dans le cadre de ces 2 dispositifs.

→ **Périmètre** : salariés de l'UES VALOREM (France), une fois la période d'essai validée, hors alternants et stagiaires.

**4. Nous nous engageons à consacrer au moins 3,5 % de notre masse salariale à la formation de nos collaborateurs pour assurer la mise à jour de leur expertise et leur montée en compétences.**

→ **Résultats 2022** : en 2022, VALOREM a consacré 3,7 % de sa masse salariale à la formation.

→ **Périmètre** : salariés de l'UES VALOREM (France), sans condition d'ancienneté, hors alternants et stagiaires.



02

LA MISSION VALOREM

# LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES



## OBJECTIF 4

**Croître, innover et agir pour la production d'énergies renouvelables abordables économiquement.**

### Indicateurs de résultats

**1. En 2028, les centrales éoliennes et photovoltaïques au sol en France, développées par VALOREM, représenteront 4 % du parc français.**

→ **Résultats 2022** : 3,8 % des centrales photovoltaïques au sol et des parcs éoliens terrestres en opération en France métropolitaine à fin 2022 ont été développées par VALOREM.

→ **Périmètre** : tous projets en France, éoliens et photovoltaïques au sol, d'une puissance supérieure à 1 MWc.

**2. Nous nous engageons à augmenter année après année le budget innovation (projets d'innovation technique) pour le porter à 2 M d'euros en 2025.**

→ **Résultats 2022** : 1,2 Millions d'euros consacrés à la recherche et l'innovation.

→ **Périmètre** : projets en France, éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

**3. Nous nous engageons à faire des propositions pour la mise en place d'un cadre réglementaire en faveur d'une transition énergétique abordable économiquement et soutenable écologiquement.**

→ **Résultats 2022** : 29 actions de représentations déclarées à la HATVP (Haute Autorité pour la Transparence et la Vie Publique).

→ **Périmètre** : France.

## OBJECTIF 5

**Développer des relations équilibrées et durables avec nos partenaires.**

### Indicateurs de résultats

**1. D'ici à 2024, 100 % de nos collaborateurs auront été formés à notre code d'éthique et de conduite.**

→ **Résultats 2022** :

- Réalisation d'une cartographie des risques,
- Initiation de la rédaction du code de conduite et d'éthique du Groupe.

→ **Périmètre** : France et International.

**2. D'ici à 2024 (ou fin 2023), 100 % de nos collaborateurs auront été formés à notre code de conduite de la relation fournisseurs.**

→ **Résultats 2022** :

- Réalisation d'une cartographie des risques,
- Initiation de la rédaction du code de conduite de la relation fournisseurs.

→ **Périmètre** : France et International.

**3. D'ici à 2025 (ou fin 2024), 80 % de nos dépenses fournisseurs seront évaluées par Ecovadis et 100 % de nos appels d'offres intégreront des critères RSE.**

→ **Résultats 2022** :

- Signature de la Charte Achats Responsables,
- Démarrage du chantier Ecovadis : test de maturité effectué,
- Tous nos appels d'offres pour l'achat de turbines éoliennes intègrent des critères RSE tels que la note Ecovadis, l'origine des composants ou encore le bilan carbone des machines.

→ **Périmètre** : France et International.



## OBJECTIF 6

### Défendre et mettre en œuvre une vision solidaire de la transition énergétique.

#### Indicateurs de résultats

**1. Nous généralisons la mise en œuvre d'un projet d'insertion par l'activité économique en relation avec nos parcs en construction et en exploitation, en réservant au minimum 10 % des heures travaillées lors de la construction de nos parcs photovoltaïques à des salariés en insertion professionnelle.**

→ **Résultats 2022** : 11 % des heures travaillées sur nos chantiers de centrales photovoltaïques au sol ont été dédiées à des salariés en insertion professionnelle.  
Heures d'insertion réalisées sur la base d'un prévisionnel d'heures de travail établi avec le prestataire lors de la signature du contrat.

→ **Périmètre** : chantiers de parcs photovoltaïques au sol, en France, d'une puissance supérieure à 1 MWc.

**2. Chaque année VALOREM consacre à Watt for Change un budget corrélé à sa création de richesse avec un minimum de 400 K€ pour lutter contre la précarité énergétique en France et dans le monde.**

→ **Résultats 2022** : dotation VALOREM au Fonds de dotation Watt for Change de 549 K€.

→ **Périmètre** : dotation du Groupe VALOREM au fonds de dotation, redistribuée sur des projets solidaires du fonds de dotation et de la Fondation VALOREM.

Cette feuille de route lance le travail de la mission VALOREM. En 2023, les membres du Comité s'attacheront à proposer de nouveaux axes de travail pour la faire évoluer et poursuivre la transformation du Groupe.



# 03



📍 Sainte Rose, Les Abymes (971)



# LES COMPTES CONSOLIDÉS

# ANALYSE DES RÉSULTATS DES 4 DERNIERS EXERCICES (IFRS)

M€	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Immobilisations corporelles	490	588	717	750	828
Trésorerie	52	29	114	119	154
<b>Total Actif</b>	<b>653</b>	<b>736</b>	<b>938</b>	<b>990</b>	<b>1 227</b>
Capitaux propres	85	70	53	101	197
Nombre d'actions composant le capital social	17 186	17 227	17 302	1 908 006	1 908 006
Dettes financières	365	469	675	685	704
<b>Total Passif</b>	<b>653</b>	<b>736</b>	<b>938</b>	<b>990</b>	<b>1 227</b>
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires (hors taxes)	61	89	89	102	199
<b>EBITDA</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>55</b>	<b>110</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>40</b>
Charge d'impôts	(5)	(7)	(7)	5	(3)
<b>Résultat net</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>(4)</b>	<b>3</b>	<b>21</b>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	203	237	271	314	358
Montant de la masse salariale	15	17	20	25	32



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

## Sommaire

Etat de la situation financière consolidée	60
Etat du résultat global consolidé	61
Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global	62
Tableau des flux de trésorerie consolidés	63
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	64
<b>Notes annexes aux comptes consolidés</b>	<b>65</b>
NOTE 1 Principes comptables et règles de consolidation	65
<b>Informations complémentaires</b>	<b>72</b>
NOTE 2 Périmètre de consolidation	73
NOTE 3 Évènements significatifs	75
<b>Notes annexes aux postes de l'actif</b>	<b>77</b>
NOTE 4 Immobilisations incorporelles	77
NOTE 5 Immobilisations corporelles	78
<b>Informations complémentaires</b>	<b>80</b>
NOTE 6 Titres mis en équivalence	80
NOTE 7 Actifs financiers non courants	81
NOTE 8 Stocks et en-cours	81
NOTE 9 Clients et comptes rattachés, autres actifs courants et non courants	82
NOTE 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie	83
<b>Notes annexes aux postes du passif</b>	<b>84</b>
NOTE 11 Capitaux propres	84
NOTE 12 Participations ne donnant pas le contrôle	84
NOTE 13 Provisions	85
NOTE 14 Dettes financières	86
NOTE 15 Fournisseurs et comptes rattachés, autres passifs courants et non courants	88
NOTE 16 Instruments financiers et gestion des risques	89
NOTE 17 Engagements hors bilan	90
<b>Notes annexes aux postes du compte de résultat</b>	<b>91</b>
NOTE 18 Chiffres d'affaires et résultat opérationnel	91
NOTE 19 Personnel et effectif	92
NOTE 20 Amortissements et provisions	92
NOTE 21 Autres produits et charges opérationnels non courants	93
NOTE 22 Résultat financier	93
NOTE 23 Impôts sur le résultat	94
<b>Notes complémentaires</b>	<b>96</b>
NOTE 24 Évènements postérieurs à la clôture	96
NOTE 25 Rémunération des principaux dirigeants et transactions entre parties liées	96
NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes	96
NOTE 27 Juste valeur des actifs et passifs financiers	97
<b>Rapport du Commissaire aux Comptes</b>	<b>98</b>

## État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	Notes	déc. 2022	déc. 2021
Immobilisations incorporelles	4	3 803	4 266
Immobilisations corporelles	5	828 345	750 397
Titres mis en équivalence	6	1 983	3 038
Actifs financiers non courants	7	126 874	29 366
Autres actifs non courants	9	0	1 304
Impôts différés actifs	23	11 443	16 772
<b>Total Actifs non courants</b>		<b>972 448</b>	<b>805 143</b>
Stocks et en-cours	8	1 945	4 080
Clients et comptes rattachés	9	62 569	33 692
Autres actifs courants	9	35 892	28 632
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	154 478	118 903
<b>Total Actifs courants</b>		<b>254 885</b>	<b>185 307</b>
<b>Total Actif</b>		<b>1 227 333</b>	<b>990 450</b>

<b>PASSIF</b>	Notes	déc. 2022	déc. 2021
Capital		9 540	9 540
Primes liées au capital		26 323	26 323
Réserves consolidées		125 891	55 013
Résultat de l'exercice - part du Groupe		20 732	2 703
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	11	<b>182 486</b>	<b>93 579</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	12	14 382	7 228
<b>Capitaux propres</b>	11	<b>196 868</b>	<b>100 808</b>
Provisions non courantes	13	14 121	13 799
Emprunt obligataire non courant	14	53 007	51 467
Dette sur droit d'utilisation non courant	14	32 035	34 660
Autres financements non courants	14	625 178	620 105
Passifs financiers non courants	27	79	6 163
Autres passifs non courants	15	23 802	7 612
Impôts différés passifs	23	42 813	22 741
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>791 034</b>	<b>756 546</b>
Emprunt obligataire courant	14	1 410	610
Dette sur droit d'utilisation courant	14	3 594	3 408
Financement courant	14	79 471	64 935
Fournisseurs et comptes rattachés	15	30 121	20 029
Passifs d'impôts courants	15	42 011	22 444
Autres passifs courants	15	82 825	21 670
<b>Total Passifs courants</b>		<b>239 431</b>	<b>133 096</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 227 333</b>	<b>990 450</b>

# État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	Notes	déc. 2022	déc. 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	18	<b>198 791</b>	<b>101 856</b>
Achats de marchandises et variation de stocks		(52 470)	(33 718)
Charges de personnel	19	(32 048)	(24 757)
Charges externes		(28 621)	(23 912)
Impôts et taxes		(5 964)	(4 615)
Dotations et reprises aux amortissements	20	(46 128)	(41 784)
Dotations et reprises aux provisions	20	(3 791)	(209)
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis		(174)	616
Autres produits d'exploitation		34 238	39 981
Autres charges d'exploitation		(80)	(108)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>63 752</b>	<b>13 349</b>
Autres produits opérationnels non courants	21	3 115	167
Autres charges opérationnelles non courantes	21	(27 109)	(1 662)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>39 758</b>	<b>11 854</b>
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	444	32
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]</b>		<b>40 202</b>	<b>11 887</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		105	152
Coût de l'endettement financier brut		(14 460)	(10 431)
Autres produits financiers		7 344	6 726
Autres charges financières		(9 522)	(10 430)
<b>Résultat financier</b>	22	<b>(16 533)</b>	<b>(13 983)</b>
Charges d'impôt sur le résultat	23	(2 813)	5 103
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>20 856</b>	<b>3 007</b>
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	12	124	304
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>20 732</b>	<b>2 703</b>

## État du résultat net et des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)

	Notes	déc. 2022	déc. 2021
<b>Résultat net</b>		<b>20 856</b>	<b>3 007</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat net :</b>			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	27	100 302	23 839
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence		416	82
Impôts sur réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie		(25 075)	(6 014)
<b>Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net :</b>			
Réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)	13	-	80
Impôts sur réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)		-	(21)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>75 642</b>	<b>17 967</b>
<b>Résultat net et autres éléments du résultat global</b>		<b>96 476</b>	<b>20 951</b>
Dont part du Groupe		93 034	19 872
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		3 442	1 078

## Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)

	déc. 2022	déc. 2021
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>118 866</b>	<b>114 415</b>
<b>Résultat net (y compris participations ne donnant pas le contrôle)</b>	<b>20 856</b>	<b>3 007</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	52 939	38 820
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	1 153	1 605
Plus ou moins values de cession	(706)	1 393
Quote-part de résultat des mises en équivalence	(444)	(32)
Dividendes reçus (titres non consolidés et titres mis en équivalence)	141	188
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>73 940</b>	<b>44 980</b>
Coût de l'endettement financier net	14 460	10 431
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	2 268	(5 427)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>90 668</b>	<b>49 984</b>
Impôts versés	(1 492)	(6 773)
Variation du BFR lié à l'activité	73 043	10 604
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>162 219</b>	<b>53 815</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 246)	(645)
Cession d'immobilisations incorporelles	167	2
Acquisition d'immobilisations corporelles	(115 582)	(59 467)
Cession d'immobilisations corporelles	826	-
Acquisition d'actifs et variation des comptes de réserve	(17 790)	(10 260)
Cession d'actifs et variation des comptes de réserve	7 039	2 702
Dette sur acquisition d'immobilisations	(21)	(2 418)
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise	2 130	-
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée	1 338	-
Autres flux liés aux opérations d'investissements	(639)	(263)
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>(123 779)</b>	<b>(70 348)</b>
Dividendes versés par la société mère	(3 275)	(3 000)
Augmentations (réductions) de capital	994	28 559
Emissions d'emprunts	99 162	70 184
Remboursements d'emprunts	(85 558)	(64 259)
Intérêts versés	(14 460)	(10 431)
Autres flux liés aux opérations de financement	51	(68)
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>(3 087)</b>	<b>20 984</b>
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>35 354</b>	<b>4 451</b>
<b>Trésorerie de clôture et équivalents de trésorerie</b>	<b>154 220</b>	<b>118 866</b>
<b>Contrôle variation de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>35 354</b>	<b>4 451</b>

Variation du BFR lié à l'activité : 73,9 M€ dont 69 M€ liés aux avoirs sur les contrats en complément de rémunération (voir Note 3 - Evènements significatifs).

**Les principales acquisitions** de l'exercice sont Grandville Energies (47 % supplémentaires), Cuxac (50 % supplémentaires), Le Haut Bosquet (50 % supplémentaires), EOLINK (20 %).

**Les principales cessions** de l'exercice sont Kalistanneva (100 %) et Les Royeux (50 %).

**Les émissions d'emprunts** incluent 17,7 millions d'euros de tranche B.

**Les remboursements d'emprunts** incluent 8,6 millions d'euros de tranche B.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Réserves et Résultat de l'exercice	Réserve de juste valeur des immobilisations	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2021</b>	<b>8 443</b>	<b>116</b>	<b>66 648</b>	<b>-</b>	<b>(25 615)</b>	<b>(369)</b>	<b>49 223</b>	<b>4 257</b>	<b>53 479</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	2 703	-	-	-	2 703	304	3 007
Autres éléments du résultat global	-	-	24	-	17 145	-	17 169	774	17 943
<b>Résultat net et autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 726</b>	<b>-</b>	<b>17 145</b>	<b>-</b>	<b>19 872</b>	<b>1 078</b>	<b>20 950</b>
Augmentations de capital	1 097	26 207	-	-	-	-	27 304	-	27 304
Dividendes versés	-	-	(3 000)	-	-	-	(3 000)	-	(3 000)
Variation limitation ID sur JV	-	-	(149)	-	-	-	(149)	61	(89)
Autres mouvements	-	-	326	-	-	-	326	1 832	2 159
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>	<b>1 097</b>	<b>26 207</b>	<b>(2 823)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 482</b>	<b>1 893</b>	<b>26 376</b>
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2022</b>	<b>9 540</b>	<b>26 323</b>	<b>66 552</b>	<b>-</b>	<b>(8 469)</b>	<b>(369)</b>	<b>93 579</b>	<b>7 228</b>	<b>100 807</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	20 732	-	-	-	20 732	124	20 856
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	72 302	-	72 302	3 318	75 620
<b>Résultat net et autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 732</b>	<b>-</b>	<b>72 302</b>	<b>-</b>	<b>93 034</b>	<b>3 442</b>	<b>96 476</b>
Dividendes versés	-	-	(3 134)	-	-	-	(3 134)	-	(3 134)
Cessions de filiales	-	-	(120)	-	-	-	(120)	-	(120)
Closing de la période	-	-	(452)	-	-	-	(452)	1 369	918
Variation du taux d'intérêt	-	-	(321)	-	-	-	(321)	2 343	2 022
Autres mouvements	-	-	(98)	-	-	-	(98)	-	(98)
<b>Total transactions avec les propriétaires de la Société</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4 124)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4 124)</b>	<b>3 712</b>	<b>(412)</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2022</b>	<b>9 540</b>	<b>26 323</b>	<b>83 160</b>	<b>-</b>	<b>63 832</b>	<b>(369)</b>	<b>182 487</b>	<b>14 382</b>	<b>196 868</b>

# Notes annexes aux comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

## NOTE 1

### PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

VALOREM S.A.S. (« la Société ») est une société domiciliée en France. Le siège social de la société est situé à Bègles (Aquitaine).

Le Groupe Valorem est un opérateur en énergies vertes verticalement intégré qui maîtrise de multiples compétences dans les énergies renouvelables et accompagne les collectivités et ses partenaires à tous les stades d'un projet : études, développement, financement, construction, suivi d'exploitation et maintenance.

Les états financiers du Groupe Valorem pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme le « Groupe ») ainsi que la participation du Groupe dans des entreprises associées et coentreprises telles que listées en Note 2.

Ils ont été arrêtés par le Président le 8 juin 2023. La convention comptable de continuité d'exploitation a été retenue par le Président compte tenu, notamment, du niveau de la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponible. La direction a estimé que les besoins de trésorerie du Groupe seraient couverts pour les 12 prochains mois.

#### 1.1 – Référentiel comptable

##### 1.1.1 – Base de préparation de l'information financière

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales « International Financial Reporting Standards » (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022. Les principes, règles et méthodes comptables appliqués par le Groupe pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont décrits dans les notes annexes ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

##### 1.1.2 – Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- Amendements à IAS 16 – Immobilisations corporelles – Produits générés avant l'utilisation prévue
- Amendements à IAS 37 – Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire
- Amendements à IFRS 3 – Référence au Cadre conceptuel
- Améliorations annuelles des normes IFRS (cycle 2018-2020)

Les états financiers n'ont pas été impactés par l'application de ces amendements et améliorations.

##### 1.1.3 – Nouveaux textes d'application non obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers et Practice Statement 2
- Informations à fournir sur les méthodes comptables, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Amendements à IAS 8 – Définition des estimations comptables et changement de méthode, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Amendement à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs issus d'une transaction unique, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en courant / non courant, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (sous réserve d'adoption par l'Union Européenne)
- Amendement à IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (sous réserve d'adoption par l'Union Européenne)

Ces nouveaux textes n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe ou ne sont pas applicables.

#### 1.2 – Modalités de consolidation

##### 1.2.1 – Méthodes de consolidation

###### → Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe, au sens d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés ». Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date de création ou d'acquisition jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

IFRS 10 requiert l'exercice du jugement et une évaluation permanente de la situation de contrôle. L'analyse du contrôle se base sur les droits de vote mais également sur les autres faits et circonstances : représentation au sein de l'organe de direction de l'entité, participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participation aux décisions

relatives aux transactions significatives ou fournitures d'information techniques essentielles.

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuel(le) résultant de la perte de contrôle est comptabilisé(e) en résultat net.

#### → Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Les coentreprises sont des partenariats conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets des partenariats et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entités associées et les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Si la quote-part de l'investisseur dans les pertes d'une entreprise associée ou coentreprise est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la quote-part de l'investisseur est ramenée au maximum à zéro. Toute perte supplémentaire n'est comptabilisée au passif que si le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée ou de la coentreprise.

#### → Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Toutes les transactions et positions internes aux filiales sont éliminées en consolidation. Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur. La liste des filiales, co-entreprises et entreprises associées est présentée en Note 2.

### 1.2.2 – Conversion en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe. Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire. Au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022, toutes les sociétés consolidées font partie de la zone euro.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours de change officiel en vigueur à la clôture du bilan. Les pertes ou profits latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé sous la rubrique «Autres charges ou produits financiers». Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées initialement en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

### 1.2.3 – Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments dérivés évalués à la juste valeur. Les titres non consolidés sont évalués à leur valeur historique.

## 1.3 – Estimations, jugements et principes comptables

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que la Direction procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'elle juge raisonnables et réalistes.

Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction du Groupe, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable future des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Les montants définitifs pourraient alors être différents de ces estimations.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations sont les suivants :

- L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (1.3.3),
- Atteinte des critères d'activation des frais de développement (1.3.2),
- L'estimation des durées des contrats de location pour déterminer le droit d'utilisation (1.3.14),
- L'estimation des durées d'amortissements des actifs de production (1.3.2),
- L'activation d'impôts différés actifs au titre des déficits reportables (1.3.10 et note 23),
- L'estimation des provisions (1.3.8).

Les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés concernent :

- La détermination du niveau de contrôle ou d'influence des filiales, coentreprises et entreprises associées et classement des filiales en tant que « business » ou non pour déterminer si leur acquisition correspond à un regroupement d'entreprises ou non (1.2.1 et note 2),
- L'identification des accords contenant un contrat de location (1.3.14),
- La reconnaissance du revenu. (1.3.11).

### 1.3.1 – Goodwill

Conformément aux dispositions d'IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs assumés sont évalués à leur juste valeur (sauf exceptions). Les goodwill correspondent à la différence entre la contrepartie transférée lors du regroupement d'entreprises et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs repris. Ils sont déterminés de façon provisoire lors de l'acquisition et sont révisés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Les goodwill ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat de la période lorsqu'ils sont encourus. Les compléments de prix d'acquisition

conditionnels sont estimés à leur juste valeur et inclus le cas échéant dans la contrepartie transférée. Pour chaque regroupement d'entreprises le Groupe peut évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à leur juste valeur ou sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition (sauf exceptions). Le Groupe définit au cas par cas l'option qu'il applique pour comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle.

En date de prise de contrôle, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du résultat.

A noter cependant qu'en cas d'achat de titres de Sociétés de Projet (SPV), considérant que (i) la substance de l'acquisition est un achat d'actifs, et que (ii) la société acquise ne comporte ni employés, ni process, il est considéré qu'il n'y a pas acquisition d'une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 (IFRS 3, B7). Cette acquisition est donc à considérer comme l'acquisition d'un ensemble d'actifs et passifs isolés, et non comme une acquisition d'entreprise (« business combination ») relevant d'IFRS3.

Au 31/12/2022, le poste Goodwill est nul, comme au 31/12/2021, en l'absence d'acquisition d'une entreprise au sens d'IFRS 3 (IFRS 3, B7).

### 1.3.2 – Immobilisations corporelles et incorporelles

#### → Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Le coût de revient des immobilisations produites en interne inclut les coûts directs et indirects, externes ou internes, de développement qui sont immobilisés à partir du moment où le succès des projets correspondant est probable. Ces coûts ne comprennent pas les frais de prospection et les frais commerciaux.

Le Groupe considère que les critères d'activation sont remplis au moment où un projet passe en phase P2 et remplit donc les conditions suivantes : maîtrise du foncier, gisement favorable, raccordement électrique réalisable, contraintes environnementales acceptables et contraintes techniques et réglementaires non réhibitoires.

Lorsque les conditions pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas remplies, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les coûts rattachés à ces projets cessent d'être capitalisés et un amortissement est comptabilisé lorsque les parcs sont prêts à être mis en service.

Les coûts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production des parcs éoliens et photovoltaïques s'agissant d'actifs exigeant une longue période de production.

Les amortissements sont comptabilisés en charge et calculés selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimées (voir tableau 1).

Le Groupe comptabilise une provision pour les coûts de démantèlement et de remise en état du site pour chaque parc en service (se reporter à la Note 1, 1.3.8).

#### → Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Il s'agit essentiellement de brevets et prototypes, de logiciels ainsi que de contrats d'électricité comptabilisés dans le cadre d'acquisition d'entités projets. Ils ont une durée d'utilité déterminée. Leur amortissement est calculé selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées (voir tableau 2).

tableau 1

Composants des parcs éoliens (fondations, éoliennes, raccordement réseau, aménagement de zones)	20 ans
Composants des parcs photovoltaïques (fondations, matériel photovoltaïque, raccordement réseau, aménagement de zones)	25 ans
Composants des parcs hydrauliques (fondations, bâtiments, raccordement réseau, aménagement de zones)	25 à 30 ans
Installations et agencements	3 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Matériel de transport d'exploitation	3 à 5 ans
Mobilier	3 à 10 ans

tableau 2

Logiciel	1 à 5 ans
Brevet et prototypes	1 à 5 ans
Contrats d'électricité	20 ans

### 1.3.3 – Dépréciation des actifs

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels à durée d'utilité déterminée. Le Groupe détermine qu'il existe un indice de perte de valeur si l'actif produit à moins de 50 % de son productible cible (P90 EOLIEN, P50 PV) pendant 2 années consécutives ou si la banque exige une restructuration de la dette existante. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Le *goodwill* et les immobilisations incorporelles non amorties font l'objet d'un test de perte de valeur annuel.

Les actifs qui ne génèrent pas d'entrée de trésorerie largement indépendantes des autres actifs sont regroupés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le Groupe a retenu comme UGT chaque projet.

Ainsi, les pertes de valeur des immobilisations en cours dans les sociétés de projet sont évaluées projet par projet, en fonction des risques pesant sur chaque projet.

Dans le cadre de l'activité du Groupe Valorem, seuls les projets ayant une rentabilité suffisante à l'origine sont construits et opérés. Dans la mesure où, sans incident de production, les ressources générées par le projet sont prévisibles, le risque de ne pas générer le niveau de flux de trésorerie attendu est faible. Sur la base de son expérience historique, le Groupe procède à une revue de son portefeuille de projets en cours et effectue un test de perte de valeur des projets présentant une incertitude.

La valeur recouvrable est généralement évaluée sur la base de la valeur d'utilité qui correspond à une actualisation des flux de trésorerie générés par l'UGT.

Les données utilisées pour mettre en œuvre les tests par la méthode des flux de trésorerie actualisés sont issues des business plans des projets et couvrent la durée des contrats de vente d'électricité. Les hypothèses sous-jacentes sont mises à jour à la date du test.

### 1.3.4 – Stocks et en-cours

Les stocks et encours sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks sont principalement constitués de travaux en cours relatifs à la part externe des projets en cours de développement, la part interne étant comptabilisée en immobilisation. La valorisation des en-cours de production est effectuée selon les principes suivants : prise en compte des heures de travail liées à la production, des charges directes et indirectes de production ainsi que les coûts d'emprunts.

### 1.3.5 – Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts de garanties, des dépôts à termes, des prêts, des titres non consolidés ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des frais de transaction directement attribuables le cas échéant. Par la suite, ils sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

Le classement des actifs financiers retenu est fonction de deux critères cumulatifs :

- Le modèle économique que suit le Groupe pour la gestion des actifs financiers,
- Et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, selon que celui-ci correspond ou non à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts uniquement.

Les actifs financiers sont ainsi classés et évalués comme suit :

- Les créances d'exploitation, les dépôts de garantie, les dépôts à terme sont comptabilisés au coût amorti,
- Les équivalents de trésorerie du type OPCVM/SICAV sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net,
- Les titres non consolidés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les créances clients et actifs de contrat (factures à établir) sont dépréciés à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances conformément à IFRS 9.

### 1.3.6 – Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les dettes financières et les dettes d'exploitation.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine diminuée des coûts de transaction directement attribuables le cas échéant. A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a consenti à des tiers détenant des participations ne donnant pas le contrôle dans certaines sociétés consolidées, des options de vente sur tout ou partie de leur participation dans ces sociétés. Une dette financière a ainsi été constatée pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option, en contrepartie des capitaux propres à la date de transition.

### 1.3.7 – Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses opérations de financement, le Groupe souscrit des emprunts à taux variable. Conformément à sa politique de couverture des risques financiers, le Groupe a systématiquement recours à des instruments financiers dérivés (des swaps de taux) afin de couvrir le risque de taux d'intérêt des emprunts à taux variable.

Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés à l'actif et ceux ayant une juste valeur négative sont comptabilisés au passif.

Lorsqu'ils ne sont pas considérés comptablement comme des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie (*cash-flow hedge*), les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en résultat. Dans le cas contraire elles sont comptabilisées en autres éléments du résultat global recyclable pour la part efficace de la couverture et en résultat financier pour la part inefficace.

### 1.3.8 – Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » sur la base de l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est actualisé. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

#### → Provision pour démantèlement

Lorsqu'une obligation légale ou contractuelle de démanteler une centrale existe, une provision pour démantèlement est constatée en contrepartie de l'immobilisation afférente, dont le coût fait l'objet d'une estimation régulière. En cas de changement significatif de l'estimation conduisant à une augmentation de la provision, la valeur nette de l'immobilisation afférente est également augmentée. Si le changement conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'immobilisation est comptabilisée.

### 1.3.9 – Engagements de retraite

A son départ en retraite, le personnel des sociétés du Groupe perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective applicable ou le droit commun.

Ces engagements constituent des régimes à prestations définies qui figurent au passif du bilan en provisions.

Le montant de l'engagement est calculé selon une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation. Le calcul est réalisé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Le coût des services est comptabilisé en charges de personnel. Il comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu, et les pertes et gains résultant des liquidations.

La charge d'intérêt est comptabilisée en autres charges et produits financiers, et est constituée de l'effet de désactualisation des engagements.

Les réévaluations du passif (écarts actuariels) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global.

### 1.3.10 – Impôts et taxes

#### → Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables. Les impôts exigibles et différés sont généralement comptabilisés en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, de façon symétrique à l'opération sous-jacente.

La charge (le produit) d'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé résulte des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté pour les différences temporelles générées par :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de transaction,
- Des participations dans des filiales, co-entreprises et entreprises associées dès lors que le Groupe contrôle la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et qui ont été adoptés ou quasi adopté à la date de clôture. Les impôts différés sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des

différences temporelles déductibles. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe.

Le Groupe a choisi de comptabiliser la CFE en résultat opérationnel, dans le poste « Impôts et taxes », et a considéré que l'assiette de la CVAE entrait dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

### 1.3.11 – Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque chaque obligation de performance est satisfaite, à savoir lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client pour le montant qu'elle s'attend à recevoir.

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué des :

- Ventes d'électricité produite au niveau des unités de production. Cette électricité est vendue conformément aux différents contrats dont les prix de vente sont définis par décrets ou de gré à gré.
- Ventes de services provenant de :
  - o La réalisation de contrats de construction de parcs,
  - o La fourniture de services de développement, d'exploitation et de maintenance de parcs,
  - o Plus-values nettes de frais de cessions d'entités non consolidées.

Concernant les ventes d'électricité, le chiffre d'affaires comptabilisé correspond, pour chaque centrale, à la vente d'électricité produite et cédée à l'opérateur conformément aux différents contrats, garantissant notamment les prix de vente en fonction des volumes produits et cédés. Le chiffre d'affaires est calculé sur la base de MWh effectivement livrés, ce qui constitue l'obligation de performance, sur la période concernée. Ces contrats sont généralement conclus pour des durées de 20 ans. Ces contrats contiennent une seule obligation de performance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé en continu. Le Groupe utilise l'exemption lui permettant de comptabiliser son chiffre d'affaires mensuellement au fur et à mesure de son droit à facturer. Ces contrats prévoient un paiement mensuel de la production d'électricité.

Concernant les ventes de services, elles regroupent principalement les constructions de parcs pour lesquels le Groupe réalise la maîtrise d'ouvrage et les activités de maintenance :

- Le chiffre d'affaires de construction repose sur le contrat qui peut prendre la forme d'un contrat clés en main, ou de service (assistance, maîtrise d'ouvrage). Il est comptabilisé à l'avancement par les coûts,
- Le chiffre d'affaires des activités de maintenance ou d'exploitation repose sur des contrats pluriannuels dont la durée est comprise en général entre 1 et 10 ans. Il est comptabilisé de façon linéaire,

- Certains contrats peuvent intégrer des clauses de disponibilités ou de performance donnant lieu à des pénalités qui sont prises en compte dans la reconnaissance initiale du chiffre d'affaires, sauf s'il est hautement probable qu'elles ne soient pas encourues.

### 1.3.12 – Autres produits et autres charges opérationnels non courants

Les « Autres produits opérationnels non courants » et les « Autres charges opérationnelles non courantes » sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée, et généralement repris dans la communication financière du Groupe. Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat et comprennent un nombre limité de produits ou de charges tels que :

- Certaines plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels,
- Certaines dépréciations d'actifs non courants corporels ou incorporels,
- Certaines charges de restructuration,
- Des provisions pour charges à payer relatives à un risque ou un litige majeur pour le Groupe. A ce titre, la contribution à la rente inframarginale a été comptabilisée pour 25 603 K€ dans les comptes consolidés 2022 (note 3 et note 21).

### 1.3.13 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 1.3.14 – Contrats de location

Conformément à IFRS 16 « Contrats de location », le Groupe évalue, à la signature d'un contrat, si celui-ci est ou contient un contrat de location.

Le contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat donne le droit de contrôler un actif identifié tout au long de la durée d'utilisation du bien, le Groupe évalue si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié : ceci peut être spécifié de façon explicite ou implicite, et doit être physiquement distinct ou représenter substantiellement la capacité d'un actif physiquement distinct. Si le bailleur possède un droit substantiel de substitution, alors l'actif n'est pas identifié,
- Le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation de l'actif tout au long de la période d'utilisation,
- Le Groupe a le droit de décider de l'utilisation de l'actif. Le Groupe a ce droit lorsqu'il dispose des droits de décision les plus pertinents pour déterminer comment et dans quel but est utilisé l'actif. Dans de rares cas, lorsque la décision sur la manière et l'objectif dont l'actif est utilisé est prédéterminée, le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif si :

- o Le Groupe a le droit d'exploiter l'actif, ou
- o Le Groupe a conçu le bien d'une manière qui prédétermine comment et à quelles fins il sera utilisé.

Le Groupe est amené à louer des terrains pour ses

installations de production d'électricité, des bureaux pour ses activités administratives ainsi que des véhicules et du matériel administratif. Il a en revanche été déterminé que les contrats clients de fourniture d'électricité ne remplissent pas la définition d'un contrat de location compte tenu de l'absence de droit de diriger l'utilisation de l'actif.

Les contrats de locations de terrains de parcs éoliens et photovoltaïques ont généralement des durées non résiliables entre 20 et 25 ans, incluant des options de renouvellement à la main du Groupe. Les durées retenues par le Groupe n'incluent pas les périodes de renouvellement dans la mesure où actuellement le Groupe n'a pas de contrats suffisamment anciens permettant de savoir s'ils exerceront ou non leurs clauses de renouvellement.

Il s'agit principalement de loyers fixes indexés.

Des servitudes de surplomb et *altius tollendi* liées au passage des pales de l'éolienne, des servitudes de passage ainsi que des servitudes de tréfonds pour le passage de câbles électriques enterrés sur les terrains adjacents aux parcs photovoltaïques sont octroyées sur les mêmes durées en général que les baux des terrains et font l'objet de versement d'indemnités ponctuelles ou étalées dans le temps. Conformément aux critères ci-dessus, il a été déterminé que les servitudes de surplomb, *altius tollendi* et de tréfonds remplissent la définition des contrats de location contrairement aux servitudes de passage dont les loyers ont ainsi été exclus de la dette locative.

Concernant les bureaux, les baux correspondent principalement à des baux 3-6-9 dont la durée exécutoire retenue est généralement de 9 ans. En effet, les emplacements ne sont pas stratégiques, les agencements ne sont pas significatifs et il n'existe pas d'autres types de pénalités économiques. Il s'agit principalement de loyers fixes indexés.

Les contrats de location des véhicules et matériels informations ont des loyers fixes et des durées entre 3 et 6 ans.

Au début d'un contrat, le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » en contrepartie d'une dette locative.

L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, qui correspond au montant initial de la dette locative ajustée de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat loyers, additionnée de tous les coûts directs marginaux encourus, déduction faite des primes incitatives de location reçues le cas échéant.

L'actif « droits d'utilisation » est ensuite amorti selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat jusqu'à la date de fin du contrat. En outre, la valeur de l'actif « droits d'utilisation » est ajustée pour tenir compte de certaines réévaluations de la dette locative et le cas échéant, diminuée en cas de pertes de valeur, conformément à IAS 36.

La dette locative est initialement évaluée à hauteur de la valeur actuelle des loyers qui ne sont pas payés au commencement du contrat, actualisés en utilisant le taux marginal d'emprunt du preneur qui serait obtenu pour une durée équivalente à celle du contrat de location.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de la dette locative comprennent les éléments suivants :

- Les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance,
- Les paiements locatifs variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux initialement évalué à l'aide de l'indice ou du taux à la date d'entrée en vigueur.

La dette locative est réévaluée en cas de variation des loyers futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux ou si le Groupe modifie son évaluation quant à l'opportunité d'exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque la dette locative est réévaluée, un ajustement est apporté à la valeur comptable de l'actif lié aux droits d'utilisation ou est comptabilisé en résultat si le montant de l'actif lié aux droits d'utilisation a été réduit à zéro. Enfin, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les actifs liés au droit d'utilisation et les dettes locatives pour les contrats à court terme, dont le bail a une durée inférieure ou égale à 12 mois, ainsi que les locations d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 000 euros). Ces loyers sont comptabilisés en charges.

### 1.3.15 – Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le Groupe vise les informations relatives aux principaux engagements donnés et reçus suivants :

- engagements contractuels de paiements au titre de crédits complémentaires ou de contrats de fournitures,
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, etc),
- obligations d'achats et d'investissements.

Les engagements hors bilan sont présentés en note 17.

### 1.3.16 – Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 exige d'identifier des secteurs opérationnels sur la base des reportings de gestion utilisés en interne par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. Le Groupe est organisé en interne pour rendre compte à la Direction, principal décideur opérationnel, sur la base d'une information consolidée. En conséquence, les activités de développement, construction, ventes d'électricité et maintenance constituent des segments opérationnels au regard de la norme IFRS 8. La cession d'entités non consolidées constitue le principal élément du segment opérationnel « autres ».

Les répartitions géographiques et par secteur d'activité sont présentés en note 18.

### 1.3.17 – Tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau de flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte et présente de manière distincte : les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés en ajustant le résultat net des variations de besoin en fonds de roulement, des éléments sans effets de trésorerie (amortissement, dépréciation...), des gains sur cessions, des autres produits et charges calculés. La Société a choisi de classer dans cette catégorie les cessions de l'exercice : les principales cessions de l'exercice sont Kalistanneva (100 %) et Les Royeux (50 %).

La variation du BFR lié à l'activité de 73,9 M€ est principalement composée de 69 M€ liés aux avoirs sur les contrats en complément de rémunération (voir Note 3 - Evènements significatifs) qui feront l'objet d'un

reversement en 2023 et de 26 M€ des dettes fiscales en lien avec la rente infra marginale de huit parcs éoliens et un parc solaire.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement correspondent aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations, nettes des dettes fournisseurs sur immobilisations, aux cessions d'immobilisations et autres placements. Les principales acquisitions de l'exercice sont Grandville Energies (47 % supplémentaires), Cuxac (50 % supplémentaires), Le Haut Bosquet (50 % supplémentaires), EOLINK (20 %).

Les activités de financement sont les opérations qui résultent des changements dans l'importance et la composition du capital apporté et des emprunts de l'entité. Les augmentations de capital, obtention ou remboursement des emprunts sont classés dans cette catégorie. Les émissions d'emprunts incluent 17,7 millions d'euros de tranche B. Les remboursements d'emprunts incluent 8,6 millions d'euros de tranche B.

## Informations complémentaires (en milliers d'euros)

<b>EBITDA</b>	déc. 2022	déc. 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>198 791</b>	<b>101 856</b>
Achats de marchandises et variation de stocks	(52 470)	(33 718)
Charges de personnel	(32 048)	(24 757)
Charges externes	(28 621)	(23 912)
Impôts et taxes	(5 964)	(4 615)
Dotations et reprises aux provisions	(3 785)	(209)
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis	(174)	616
Autres produits d'exploitation	34 238	39 981
Autres charges d'exploitation	(77)	(108)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	444	32
<b>EBITDA</b>	<b>110 333</b>	<b>55 165</b>
Variations nettes des amortissements sur immobilisations	(46 128)	(41 784)
Autres produits et charges opérationnels	(24 003)	(1 494)
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence</b> [dans le prolongement de l'activité du Groupe]	<b>40 202</b>	<b>11 887</b>

La cession de Kalistanneva a généré 63,5 M€ de chiffre d'affaires et 40,1 M€ d'impact positif sur l'EBIDTA au 31/12/2022 (note 3).

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant diminué des variations de juste valeur des titres non consolidés, des dotations et reprises sur amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des autres produits et charges opérationnels non courants.

## NOTE 2

# PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

VALOREM détient le pouvoir sur l'entité émettrice permettant d'intégrer les sociétés en intégration globale: l'ensemble des contrats relatifs au développement, à la construction, à l'exploitation et à la gestion sont contractualisés avec VALOREM.

En pratique, seule VALOREM a une expérience du secteur des énergies renouvelables. Le Groupe a la charge de la gestion quotidienne des opérations de la société, au travers du contrat d'exploitation et de gestion administrative et commerciale. Les sociétés

sont incluses dans le périmètre de consolidation lorsque le financement a été effectué ou lorsque des salariés sont présents.

Les acquisitions, prises de contrôles et sorties de périmètre de 2022, n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés

Les sociétés consolidées et mises en équivalence au sein du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Code	Nom	SIREN	déc. 2022		déc. 2021		déc. 2020	
			Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
E01	<b>VALOREM</b>	<b>395 388 739</b>	<b>100 %</b>	<b>Mère</b>	<b>100 %</b>	<b>Mère</b>	100 %	Mère
E02	OPTAREL	441 054 038	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E16	VALEMO	487 803 777	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E32	VALREA	494 550 734	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E37	AMOURES-BOUISSAC ENERGIES	501 419 600	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E41	VALEOL	503 934 754	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E45	AVRE ENERGIES	515 375 517	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E127	SAINT AMANS ENERGIES	517 942 595	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E55	VALOREM PEE	523 787 711	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E89	SOULANES ENERGIES	487 695 124	20 %	MEE	20 %	MEE	20 %	MEE
E93	SAINTE ROSE ENERGIES	531 817 567	65 %	IG	65 %	IG	65 %	IG
E69	LE HAUT BOSQUET ENERGIES	751 091 075	100 %	IG	50 %	MEE	50 %	MEE
E36	VALCARE	498 219 880	100 %	IG	100 %	IG		
E126	DAMPIERRE ET MASSAY ENERGIES	513 072 587	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E132	BOIS D'OLIVET ENERGIES	828 978 478	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E76	BAALON ENERGIES	793 320 292	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E103	VALDENOR	483 866 828	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E122	PLUMIEUX ENERGIES	818 940 835	70 %	IG	70 %	IG	70 %	IG
E124	CŒUR MEDOC ENERGIES	819 808 106	51 %	MEE	51 %	MEE	51 %	MEE
E131	RESSE ENERGIES	840 051 700	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E145	HOMBLEUX ENERGIES	520 363 490	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E163	SAINT SECONDIN	823 800 396	100 %	IG	100 %	IG		
E164	LA FIBAT	837 537 638	55 %	IG	55 %	IG		
E165	LONGUEUIL	909 796 997	100 %	IG	100 %	IG		
E168	VS ENERGIES	882 138 936	100 %	IG	100 %	IG		
E142	PONTENX LES FORGES ENERGIE	830 340 691	61 %	IG	61 %	IG	61 %	IG
E44	EOLIENNES EN ACTION	512 170 432	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E30	LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	494 943 715	38 %	MEE	38 %	MEE	38 %	MEE
E14	MEZZA ENERGIES	487 803 819	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E109	VASCO ENERGIES	824 534 846	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E08	DOSNON ENERGIES	487 805 020	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E11	LA PLANCHE ENERGIES	484 739 743	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E98	BEUVRAIGNES ENERGIES	481 793 701	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E94	PAYS DE RETZ ENERGIES	482 866 076	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E38	FERME EOLIENNE DE SMCC	480 108 828	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E12	LAUCOURT ENERGIES	481 555 753	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E20	SOR ENERGIES	487 761 397	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E33	THIBIE ENERGIES	498 859 693	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E03	CRIEL ENERGIES	452 536 881	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E17	SAINT HILAIRE ENERGIES	487 803 587	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E102	LA LUZETTE ENERGIES	517 981 908	65 %	IG	65 %	IG	65 %	IG
E50	CORROY ENERGIES	519 029 474	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG

Code	Nom	SIREN	déc. 2022		déc. 2021		déc. 2020	
			Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
E42	VALFIN	503 592 495	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E111	MATKUSSAARI WIND FARM OY		100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E178	VIIATI GRIDCO		50 %	IG				
E80	MEZZA 2	813 707 072	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E04	AUNIS ENERGIES	481 793 149	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E07	CHALEONS ENERGIES	487 802 159	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E22	ALBINE ENERGIES	482 405 198	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E46	SANTERRE ENERGIES	515 379 758	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E29	TEILLAY ENERGIES	484 739 172	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E79	ANGERVILLE ENERGIES	494 415 169	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E86	PUY BACOT ENERGIES	524 095 635	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E88	LES POINTES ENERGIES	503 450 462	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E115	ABLAINCOURT ENERGIES	531 817 427	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E144	BRACH ENERGIES	524 091 725	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E99	TERRES FROIDES ENERGIES	487 803 728	100 %	IG	100 %	IG	30 %	IG
E35	AZERABLES ENERGIES	498 219 526	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E34	SAINT SEBASTIEN ENERGIES	498 225 507	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E125	MEZZA 4	839 844 123	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E128	ALZONNE ENERGIES	789 244 399	99 %	IG	99 %	IG	99 %	IG
E107	BILLOM ENERGIES	524 093 069	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E135	CAMIAC ENERGIES	524 100 401	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E116	NOE ENERGIES	789 243 409	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E119	LASSICOURT ENERGIES	822 729 737	83 %	IG	83 %	IG	83 %	IG
E129	MEZIERES	823 713 920	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E140	MEZZA 5	850 245 218	85 %	IG	85 %	IG	85 %	IG
E138	HOLD CO FHA 1	851 541 391	85 %	IG	85 %	IG	51 %	MEE
E143	FORCE HYDRAULIQUE ANTILLAISE	429 346 463	85 %	IG	85 %	IG	51 %	MEE
E170	AQUAFI	443 207 691	85 %	IG				
E173	RIGALE	438 059 727	85 %	IG				
E141	MONTBARTIER ENERGIES	823 854 005	58 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E146	SAINT PERE EN RETZ	214 401 879	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E147	MAILLOL ENERGIES	829 738 913	58 %	IG	58 %	IG	100 %	IG
E152	MEZZA 6	850 482 399	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E153	PINVERT	823 855 978	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E130	MEZOS ENERGIES	823 719 961	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E154	LA POUYERE	830 375 622	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E155	LA TOUR BLANCHE	832 282 479	100 %	IG	100 %	IG		
E156	SAINT MARCEL	818 006 215	58 %	IG	58 %	IG	100 %	IG
E161	VALOREM ENERGIES FINLAND		100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E162	REN VALOREM HELLAS		100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E58	TÔTES ENERGIES	524 096 880	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
E169	LHUITRE IG	487 802 266	63 %	IG	16,66 %	MEE		
E171	CHENIERS	833 961 485	100 %	IG				
E172	FAGNIERES	892 885 070	100 %	IG				
E175	ROSE DES VENTS	832 277 354	100 %	IG				
E176	VALFIN 4	849 314 190	100 %	IG				
E174	MAGOULA		100 %	IG				
E177	VALTORET	882 044 530	100 %	IG				
E77	CUXAC ENERGIES	800 165 540	100 %	IG				

IG : Intégration globale  
MEE : Mise en équivalence  
NI : Non intégrée

## NOTE 3

# ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2022, le Groupe a mis en service 2 nouveaux parcs (Saint Secondin et Lafitte) et 1 batterie (VS Energies).

2022 est aussi une année record en termes de financements puisque le Groupe a financé 6 projets éoliens et 1 projet solaire en France (93 MW), 1 projet éolien en Finlande (149 MW) et 1 projet éolien en Grèce (27 MW).

Ainsi, VALOREM détient 819 MW bruts en opération ou en construction à fin 2022.

Le Groupe VALOREM a également fait croître significativement son portefeuille en développement qui s'élève à 5,7 GW à fin 2022 (contre 5,0 GW à fin 2021).

### 3.1 - Evolution de l'équipe dirigeante

Le Groupe VALOREM a vu en 2022 évoluer sa gouvernance avec la nomination de 2 nouveaux directeurs généraux délégués : Philippe Tavernier et Bertrand Guidez.

### 3.2 - Conjoncture économique

L'année 2022 a été marquée par une conjonction de crises exceptionnelles sur les marchés énergétiques européens. Les difficultés d'approvisionnement en gaz, du fait de la guerre en Ukraine, conjuguées à une contribution historiquement faible des actifs nucléaires et hydroélectriques français, a engendré une hausse inédite des prix de marché de l'électricité. De plus, le secteur a dû faire face à un contexte inflationniste généralisé (coûts d'équipement, transport, financement) mettant en péril l'investissement dans de nouveaux actifs.

Ce contexte exceptionnel a été marqué par une forte incertitude réglementaire, ainsi que l'introduction de nombreuses mesures d'urgence par les législateurs européens et français. Ces dernières affectent largement les actifs en exploitation et en développement. Toutes les options ont été étudiées au niveau du Groupe afin d'atténuer les effets de cette crise et d'assurer la pérennité de l'activité.

### 3.3 - Compléments de Rémunération (CR)

Dans le cadre des mesures d'urgence mises en œuvre en France pour limiter la hausse des prix de l'électricité pour le consommateur final, la loi de finances rectificative pour 2022 adoptée le 16 août 2022 a instauré une modification rétroactive au 1er janvier 2022 d'une grande partie des contrats de compléments de rémunération, soit ceux qui bénéficiaient d'une clause dite de plafonnement des revenus reversés par le producteur à l'État.

Cette loi a redéfini les règles de partage des revenus au-delà du point où, pour un contrat donné, le producteur avait reversé davantage à l'État qu'il n'avait perçu. A partir du 1er janvier 2022, et du fait d'un prix-seuil fixé à 44,78 €/MWh par un arrêté ministériel en décembre 2022, ces revenus sont désormais reversés intégralement à l'État.

VALOREM devra donc reverser à l'État la totalité de la différence entre les prix de marché perçus et les tarifs de références de ses contrats de complément de rémunération depuis le 1er janvier 2022.

Au 31 décembre 2022, ces sommes sont inscrites au bilan du Groupe dans un compte d'avoirs à établir (autres passifs courants) pour un montant de 69 M€ (et feront l'objet d'un reversement en 2023) auxquelles s'ajoutent 7 M€ déjà provisionnées au 31/12/2021.

### 3.4 - Mesure d'urgence, dite des « 18 mois », pour accélérer la production d'énergies renouvelables

En plus des mesures visant à limiter la hausse des prix de l'électricité, d'autres mesures d'urgence ont été prises par le gouvernement français en 2022, afin de permettre aux projets faisant face à d'importants surcoûts de maintenir leur décision d'investissement et de contribuer à accélérer le développement des énergies renouvelables.

Ainsi, certains projets d'énergie renouvelable sous contrat de complément de rémunération peuvent bénéficier d'une période maximale de 18 mois, durant laquelle la production électrique peut être valorisée sur le marché, et ce avant l'activation du tarif prévu par le contrat de complément de rémunération.

Sur l'exercice 2022, le Groupe a profité de ce dispositif pour un parc éolien (Saint Secondin), mis en service en septembre 2022 avec un impact positif sur le chiffre d'affaires de 1,9 M€.

Les projets financés au cours de l'année 2022 et qui sont actuellement en construction pourront eux aussi bénéficier de cette mesure, à condition que leur mise en service intervienne avant le 31 décembre 2024.

### 3.5 - Résiliation anticipée de contrats d'obligation d'achat & rente infra-marginale

En septembre 2022, l'Union Européenne a annoncé des mesures dites d'urgence afin de limiter l'impact pour les consommateurs des hausses de prix du marché de l'électricité. La principale mesure consistait en une contribution sur les revenus des producteurs d'électricité dits « infra-marginaux », dont les coûts variables de production sont en règle générale inférieurs aux prix de marché de gros, formés par les centrales de pointe.

Le gouvernement français a transposé cette mesure par l'article 54 de la loi de finances pour 2023, en date du 30 décembre 2022. Cet article prévoit la mise en place d'une contribution calculée à hauteur de 90 % des revenus excédant un prix déterminé en fonction des technologies. Il s'établit à 100 €/MWh pour l'éolien et le solaire photovoltaïque.

Pour VALOREM, cette contribution s'applique à huit parcs éoliens et un parc solaire au titre de 2022. En effet, et pour faire face aux surcoûts d'investissements sur les nouveaux projets, le Groupe a exercé son droit de résiliation pour 8 contrats d'achat d'électricité en France, qui arrivaient

à échéance avant 2026. Au cours du troisième trimestre 2022, un contrat de vente a été signé, couvrant une période allant du quatrième trimestre 2022 à fin 2024 ou 2025 en fonction des actifs. Cette opération a impacté 8 actifs éoliens (87 MW), qui sont ainsi redevables de cette nouvelle contribution.

En 2022, VALOREM a mis en service le parc solaire de Lafitte (9 MW) et a vendu directement sur le marché à compter du deuxième trimestre. Ce parc rentre également dans le champ d'application de cette contribution sur les rentes infra-marginales.

Au 31 décembre 2022, VALOREM a comptabilisé une provision pour refléter l'impact de cette contribution dans ses comptes consolidés pour un montant de 26 M€.

### 3.6 – Opération Viatti

En 2022, VALOREM a conforté sa position d'acteur de référence de l'éolien en Finlande grâce au financement du parc éolien de Viatti (313 MW), composé des parcs de Matkussaari, 148,5 MW et de Kalistanneva 165 MW. Ce dernier a été cédé au consortium finlandais Helen - Ålandsbanken Wind Power Fund ; VALOREM restant 100 % propriétaire de Matkussaari.

Les deux parcs sont actuellement en construction, la maîtrise d'ouvrage est assurée par VALREA. Leur production combinée représentera 1 TWh, soit 1,2 % de la consommation totale d'électricité en Finlande. Cette opération majeure pour le Groupe lui a permis d'augmenter sa capacité installée de 27 % et signe l'arrivée de VALOREM comme producteur indépendant d'électricité verte à l'échelle européenne.

La cession de Kalistanneva a généré 63,5 M€ de chiffre d'affaires, 40,1 M€ d'EBITDA et 39,5 M€ de résultat net dans les comptes consolidés du Groupe.

### 3.7 – Acquisition complémentaire de 47 % des parts de Lhuitre Energies

En février 2022, le Groupe a augmenté sa participation dans la société de Lhuitre Energies : passant de 17 % à 64 %. Ce parc éolien situé dans l'Aube, est composé de 6 turbines, pour une puissance totale de 12 MW. La juste valeur du prix d'acquisition est estimée à 4 139 K€.

### 3.8 – Acquisition – Cession des parts des projets situés à Voulpaix

Les sociétés Le Haut Bosquet Energies et Les Royeux Energies ont été constituées en 2012 conjointement par ELICIO France et VALOREM aux fins de développer et d'exploiter deux parcs éoliens de production d'électricité, localisés à Voulpaix. En 2022, les deux développeurs ont souhaité procéder à une répartition de ces deux parcs afin que chacun d'eux soient seuls actionnaires d'une des deux sociétés de projets. C'est ainsi qu'en décembre 2022, ELICIO et VALOREM ont procédé à une acquisition-cession. VALOREM a donc cédé les 50 % des parts détenues dans Les Royeux Energies à ELICIO ; et dans le même temps, a acquis 50 % des parts du Haut Bosquet à ELICIO.

La juste valeur du prix d'acquisition est estimée à 473 K€ incluant un complément de prix de 413 K€.

### 3.9 – Juste valeur des instruments financiers

Dans le cadre de ses opérations de financement, le Groupe souscrit des emprunts à taux variable. Conformément à sa politique de couverture des risques financiers, le Groupe a systématiquement recours à des instruments financiers dérivés (des swaps de taux) afin de couvrir le risque de taux d'intérêt des emprunts à taux variable.

Au 31 décembre 2022, la variation de la juste valeur des instruments financiers a un impact positif de 99,1 M€ dont 98,1 M€ venant impacter à la hausse les autres éléments du résultat global (73,5 M€ nets d'impôts).

## Notes annexes aux postes de l'actif

### NOTE 4

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Variation des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)

VARIATIONS DES VALEURS BRUTES	déc. 2021	Acquisition	Diminution	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Frais de recherche et développement	1 675	131	-	-	-	-	1 806
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	2 586	46	(15)	-	-	1 330	3 947
Immobilisations incorporelles en cours	3 098	1 068	(386)	-	-	(1 658)	2 123
Autres immobilisations incorporelles	225	-	-	-	-	-	225
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>7 583</b>	<b>1 246</b>	<b>(400)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(328)</b>	<b>8 100</b>
VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS	déc. 2021	Acquisition	Diminution	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Amortissements des frais de développement	(951)	(335)	-	-	-	-	(1 286)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(2 186)	(504)	1	-	-	-	(2 689)
Dépréciations sur fonds commercial	-	(94)	-	-	-	-	(94)
Dépréciations des immos incorp en cours	(160)	(49)	-	-	-	-	(208)
Amortissements des autres immos incorp.	(20)	-	-	-	-	-	(20)
<b>Total dépréciations et amortissements</b>	<b>(3 317)</b>	<b>(982)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4 297)</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 266</b>	<b>264</b>	<b>-399</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-328</b>	<b>3 803</b>

## NOTE 5

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Variation des immobilisations corporelles au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)

VARIATIONS DES VALEURS BRUTES	déc. 2021	Acquisitions	Cessions	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Terrains	1 195	682	(323)	-	-	-	-	525	2 080
Constructions	33 542	218	-	-	-	1 155	-	2 097	37 012
Installations techniques, matériel & outillage	694 501	325	(170)	-	-	17 306	-	51 481	763 443
Autres immobilisations corporelles	86 144	1 015	(239)	-	-	601	-	4 937	92 457
Immobilisations corporelles en cours	45 970	111 845	(703)	-	-	1 913	-	(57 182)	101 843
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	576	-	-	-	-	-	-	576
Droits d'utilisation	55 764	-	-	1 616	(295)	-	(206)	-	56 878
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>917 115</b>	<b>114 661</b>	<b>(1 435)</b>	<b>1 616</b>	<b>(295)</b>	<b>20 975</b>	<b>(206)</b>	<b>1 859</b>	<b>1 054 289</b>
VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS	déc. 2021	Dotations	Reprise	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Amortissements des constructions	(9 327)	(1 700)	-	-	-	(791)	-	-	(11 817)
Amortissements install tech. matériel & outill.	(120 559)	(34 994)	159	-	-	(6 805)	(65)	(2 318)	(164 582)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(18 152)	(4 345)	237	-	-	(419)	-	-	(22 679)
Dépréciations des immobilisations corp. en cours	(4 370)	(5 226)	-	-	-	-	302	833	(8 462)
Amortissements sur droits d'utilisation	(14 310)	(4 178)	-	(323)	295	-	111	-	(18 404)
<b>Total amortissements</b>	<b>(166 718)</b>	<b>(50 443)</b>	<b>396</b>	<b>(323)</b>	<b>295</b>	<b>(8 015)</b>	<b>348</b>	<b>(1 484)</b>	<b>(225 944)</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>750 397</b>	<b>64 218</b>	<b>-1 039</b>	<b>1 293</b>	<b>-</b>	<b>12 960</b>	<b>142</b>	<b>375</b>	<b>828 345</b>

Les mouvements présentés en colonne «Autres» correspondent principalement aux transferts faisant suite aux mises en service des parcs précédemment en «immobilisations corporelles en cours» vers «constructions», «installations techniques, matériel et outillage» ou «autres immobilisations corporelles». Le Groupe applique une méthode de dépréciation des stocks et immobilisations en-cours qui consiste à ne déprécier que les projets présentant un des risques suivants : autorisations refusées, absence de tarif ou développement dans une zone présentant des incertitudes. Au 31 décembre 2022, les dépréciations d'immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 8462K€.

Conformément à la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », et compte tenu de l'identification d'un indice de perte de valeur, le Groupe a mis en œuvre un test de dépréciation sur les actifs du sous-groupe FHA d'un montant net de 63,3 millions d'euros. Ce test a conduit à obtenir une valeur recouvrable (déterminée sur la base de flux futurs de trésorerie actualisés) supérieure à la valeur comptable et donc à l'absence de comptabilisation d'une dépréciation.

## Variation des droits d'utilisation au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)

<b>VARIATIONS DES VALEURS BRUTES DES DROITS D'UTILISATIONS</b>	déc. 2021	Acquisi- tions	Cessions	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Droits d'utilisations éoliens et photovoltaïques	44 851	-	-	836	(24)	-	-	-	45 663
Droits d'utilisation des locations immobilières	9 996	-	-	779	(183)	-	(206)	-	10 387
Droits d'utilisation des matériels informatiques	635	-	-	-	-	-	-	-	635
Droits d'utilisation des matériels divers	281	-	-	-	(88)	-	-	-	193
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>55 764</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 616</b>	<b>(295)</b>	<b>-</b>	<b>(206)</b>	<b>-</b>	<b>56 878</b>
<b>VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS DES DROITS D'UTILISATIONS</b>	déc. 2021	Dotation	Reprise	Nouveaux contrats	Fin de contrat	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Amortissements sur droits d'utilisations éoliens et photovoltaïques	(12 507)	(3 337)	-	-	24	-	-	-	(15 820)
Amortissements sur droits d'utilisation des locations immobilières	(1 232)	(651)	-	(323)	183	-	111	-	(1 911)
Amortissements sur droits d'utilisation des matériels informatiques	(423)	(127)	-	-	-	-	-	-	(550)
Amortissements sur droits d'utilisation des matériels divers	(148)	(63)	-	-	88	-	-	-	(123)
<b>Total amortissements</b>	<b>(14 310)</b>	<b>(4 178)</b>	<b>-</b>	<b>(323)</b>	<b>295</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>(18 404)</b>
<b>Droits d'utilisations</b>	<b>41 454</b>	<b>(4 178)</b>	<b>-</b>	<b>1 293</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(94)</b>	<b>-</b>	<b>38 474</b>

03

LES COMPTES CONSOLIDÉS

## Informations complémentaires

### NOTE 6

### TITRES MIS EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)

Identification des titres mis en équivalence au 31 déc. 2022	Valeur nette d'équivalence des titres	Résultat de l'exercice au 31 déc. 2022
LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	-	325
SOULANES ENERGIES	1 983	159
AUTRES SOCIÉTÉS EN MISES EN ÉQUIVALENCE	-	(40)
<b>Total</b>	<b>1 983</b>	<b>444</b>

Identification des titres mis en équivalence au 31 déc. 2021	Valeur nette d'équivalence des titres	Résultat de l'exercice au 31 déc. 2021
LA LIMOUZINIÈRE ENERGIES	0	54
LES ROYEUX	0	(3)
LE HAUT BOSQUET	0	(3)
SOULANES ENERGIES	1 836	144
LHUITRE ENERGIES	1 202	92
LOUPDAT	0	(229)
CŒUR MEDOC	0	(24)
<b>Total</b>	<b>3 038</b>	<b>32</b>

Poste	au déc. 2022	au déc. 2021
Actif non courant	24 196	33 110
Actif courant	2 994	4 880
<b>Total actif</b>	<b>27 190</b>	<b>37 990</b>
Capitaux propres	11 558	14 498
Passif non courant	11 417	19 050
Passif courant	4 215	4 442
<b>Total passif</b>	<b>27 190</b>	<b>37 990</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 013</b>	<b>7 120</b>
<b>Résultat net</b>	<b>861</b>	<b>1 416</b>
Impact Résultat Global	779	233

## NOTE 7

# ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

### Variation des actifs financiers non courants au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)

VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	déc. 2021	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Réévaluation	Ecart de conversion	Reclassement	Autres	déc. 2022
Titres de participation	3 758	11 864	(460)	(5 585)	-	-	-	(638)	-	8 939
Prêts aux entreprises non consolidées	18 090	5 445	(3 153)	-	1 602	-	-	-	-	21 984
Actifs financiers dérivés non courants	8 074	-	-	-	-	92 075	-	-	990	101 139
Intérêts courus sur créances et prêts	-	60	-	16	-	-	-	-	-	76
Dépôts et cautionnements versés	1 759	184	(453)	743	-	-	-	4	-	2 237
Actifs financiers non dérivés non courants	4 375	-	(3 184)	-	-	-	-	0	-	1 191
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>36 056</b>	<b>17 553</b>	<b>(7 251)</b>	<b>(4 825)</b>	<b>1 602</b>	<b>92 075</b>	<b>-</b>	<b>(634)</b>	<b>990</b>	<b>135 565</b>

VARIATIONS DES DÉPRÉCIATIONS	déc. 2021	Dotations	Reprises	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Réévaluation		Reclassement		déc. 2022
Dépréciations des titres de participations	(2 074)	(388)	-	-	-	-	-	638	-	(1 824)
Dépréciations des prêts aux entreprises non consolidées	(4 616)	(2 383)	132	-	-	-	-	-	-	(6 867)
<b>Total amortissements</b>	<b>(6 690)</b>	<b>(2 771)</b>	<b>132</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>638</b>	<b>-</b>	<b>(8 691)</b>

<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>29 366</b>	<b>14 783</b>	<b>(7 119)</b>	<b>(4 825)</b>	<b>1 602</b>	<b>92 075</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>990</b>	<b>126 874</b>
---------------------------------------	---------------	---------------	----------------	----------------	--------------	---------------	----------	----------	------------	----------------

Les informations sur les actifs financiers dérivés figurent en note 27.

## NOTE 8

# STOCKS ET EN-COURS

### Présentation des stocks et en-cours au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)

STOCKS ET EN-COURS	déc. 2022			déc. 2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	42	(9)	33	43	(9)	34
Stocks en cours	2 443	(543)	1 900	3 980	39	4 019
Stocks - pdts finis et intermédiaires	33	(20)	13	47	(20)	27
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>2 517</b>	<b>(572)</b>	<b>1 945</b>	<b>4 070</b>	<b>10</b>	<b>4 080</b>

## NOTE 9

# CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

### Présentation des clients, comptes rattachés et autres actifs courants et non courants au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)

CRÉANCES D'EXPLOITATION	déc. 2022			déc. 2021
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	64 663	(2 094)	62 569	33 692
<b>Clients et comptes rattachés - part &lt; 1 an</b>	<b>64 663</b>	<b>(2 094)</b>	<b>62 569</b>	<b>33 692</b>
Créances sur personnel & org. Sociaux	72	-	72	57
Créances fiscales hors IS	25 006	-	25 006	21 468
Etat, Impôt sur les bénéfices	5 075	-	5 075	1 234
Comptes courants - actif	-	-	-	1 158
Autres créances	3 849	-	3 849	3 476
Charges constatées d'avance	1 883	-	1 883	1 239
Compte d'ajustement (intra-groupe bas de bilan)	7	-	7	
<b>Autres actifs courants</b>	<b>35 892</b>	<b>-</b>	<b>35 892</b>	<b>28 632</b>
Autres créances non courantes	-	-	-	1 304
<b>Autres actifs courants et non courants</b>	<b>100 555</b>	<b>(2 094)</b>	<b>98 461</b>	<b>63 627</b>

### Echéancier des créances d'exploitation

(en milliers d'euros)

CRÉANCES D'EXPLOITATION	déc. 2022	< N+1	de N+2 à N+5	> N+5
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	62 569	62 569		
<b>Clients et comptes rattachés - part &lt; 1 an</b>	<b>62 569</b>	<b>62 569</b>		
Créances sur personnel & org. Sociaux	72	72		
Créances fiscales hors IS	25 006	25 006		
Etat, Impôt sur les bénéfices	5 075	5 075		
Autres créances	3 855	3 855		
Charges constatées d'avance	1 883	1 883		
Charges à répartir	(0)			
<b>Autres actifs courants</b>	<b>35 892</b>	<b>35 892</b>		
<b>Autres actifs courants et non courants</b>	<b>98 461</b>	<b>98 461</b>		

## NOTE 10

# TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

### Présentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)

DISPONIBILITÉS	déc. 2022	déc. 2021
VMP - Equivalents de trésorerie	1 603	28 474
Disponibilités	152 875	90 429
<b>Trésorerie active</b>	<b>154 478</b>	<b>118 903</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	259	37
<b>Trésorerie passive</b>	<b>259</b>	<b>37</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>154 220</b>	<b>118 866</b>

Les équivalents de trésorerie correspondent essentiellement à des placements à court terme ayant une forte liquidité.

## Notes annexes aux postes du passif

### NOTE 11

#### CAPITAUX PROPRES

Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe Valorem au cours des exercices 2021 et 2022 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, le capital social était composé de 1 908 006 titres d'une valeur nominale de 5 euros soit un total de 9 540 030 euros.

### NOTE 12

#### PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le Groupe a consenti à des tiers détenant des participations ne donnant pas le contrôle dans certaines sociétés consolidées, des options de vente sur tout ou partie de leur participation dans ces sociétés. Une dette financière a ainsi été constatée pour un

montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. Ces participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans les autres financements non courants du bilan.

#### Variation de la période

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Au 1er janvier	1 701	1 701
Nouvelles options comptabilisées		
Exercices d'options		
Variation de la valeur actuelle des options		
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 701</b>	<b>1 701</b>

#### Identification des participations ne donnant pas le contrôle

(en milliers d'euros)

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Réserves attribuées aux participations ne donnant pas le contrôle	Résultat de l'exercice attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	Réserves attribuées aux participations ne donnant pas le contrôle	Résultat de l'exercice attribué aux participations ne donnant pas le contrôle
SAINTE ROSE	5 265	(85)	3 551	611
LA LUZETTE ENERGIES	1 722	131	1 541	181
L HUITRE IG	2 370	511		
VIIATI GRIDCO	1 261	(4)		
AUTRES	3 640	(429)	2 153	(270)
<b>Total</b>	<b>14 258</b>	<b>124</b>	<b>7 245</b>	<b>522</b>

Le tableau ci-contre résume l'information relative aux filiales du Groupe ayant des participations ne donnant pas le contrôle après éliminations intragroupe :

Poste	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
Actif non courant	56 360	54 054
Actif courant	(3 466)	(2 278 )
<b>Total actif</b>	<b>52 894</b>	<b>51 776</b>
Capitaux propres	(39 930 )	(47 214)
Passif non courant	82 400	88 543
Passif courant	10 424	10 447
<b>Total passif</b>	<b>52 894</b>	<b>51 776</b>
Chiffres d'affaires	9 144	10 492
<b>Résultat net</b>	<b>(1 212)</b>	<b>1 460</b>

## NOTE 13 PROVISIONS

### Variation des provisions (en milliers d'euros)

PROVISIONS	déc. 2021	Dotations	Reprises	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	déc. 2022
Provisions pour démantèlement	8 384	192	-	-	-	263	8 839
Autres provisions pour charges	1 268	-	-	328	-	-	1 596
Provisions pour pensions et retraites	1 649	-	(209)	-	-	-	1 440
Provisions pour litiges	102	105	-	-	-	-	207
Provisions pour risques	1 533	-	(22)	-	22	(356)	1 177
Titres mis en équivalence	862	-	-	-	0	-	862
<b>Sous total provisions non courantes</b>	<b>13 798</b>	<b>297</b>	<b>(231)</b>	<b>328</b>	<b>22</b>	<b>(93)</b>	<b>14 121</b>
Provisions pour risques	-	-	(220)	-	-	220	-
<b>Sous-total provisions courantes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(220)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>220</b>	<b>-</b>
<b>Total provisions</b>	<b>13 799</b>	<b>297</b>	<b>(451)</b>	<b>328</b>	<b>22</b>	<b>127</b>	<b>14 121</b>

Les provisions pour démantèlement correspondent aux coûts futurs estimés (tenant compte d'une actualisation financière) pour la remise en état des sites d'exploitation (éolien et photovoltaïque) qui seront à la charge du Groupe conformément à des dispositions légales ou contractuelles.

Il n'existe pas de litiges individuellement significatifs.

La colonne « Autres » correspond principalement à la quote-part négative des sociétés mises en équivalence, ainsi qu'aux nouvelles provisions pour démantèlement relatives aux nouveaux parcs.

Le détail des titres mis en équivalence est présenté en Note 6 – Titres mis en équivalence.

### Provisions pour indemnités de fin de carrière (en milliers d'euros)

MOUVEMENTS DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE	déc. 2022	déc. 2021
Ouverture de l'exercice	1 649	1 510
Coûts de l'engagement	(209)	220
Gains ou pertes actuariels	-	(80)
<b>Clôture de l'exercice</b>	<b>1 440</b>	<b>1 649</b>

HYPOTHÈSES RETENUES	déc. 2022	déc. 2021
Âge de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Taux de charges sociales	40%	40%
Taux d'actualisation	3,75%	0,98%
Table de mortalité	INSEE 2022	INSEE 2021
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	1% à 2%	1% à 2%
Taux de rotation	Entre 0 et 8% selon l'âge	Entre 0 et 8% selon l'âge

## NOTE 14

# DETTES FINANCIÈRES

### Variation des dettes financières au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)

DETTES FINANCIÈRES	déc. 2021	CASH		NON-CASH				déc. 2022
		Augmen- tation	Diminu- tion	Nouveaux contrats	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	
Emprunts obligataires	51 467	3 366	-	-	-	-	(1 826)	53 007
Emprunts auprès des établiss. de crédit	611 744	67 352	(5 742)	-	4 468	-	(70 755)	607 066
Autres emprunts et dettes assimilées	6 659	16 595	(831)	-	-	-	(5 577)	16 847
Dettes locatives	34 660	-	(3 604)	836	-	(62)	205	32 035
Put sur minoritaires	1 701	-	-	-	-	-	-	1 701
<b>Sous total emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>706 232</b>	<b>87 313</b>	<b>(10 177)</b>	<b>836</b>	<b>4 468</b>	<b>(62)</b>	<b>(77 953)</b>	<b>710 656</b>
Emprunts obligataires	610	-	(610)	-	-	-	1 410	1 410
Emprunts auprès des établiss. de crédit	62 550	10 740	(72 182)	-	-	-	71 485	72 594
Autres emprunts et dettes assimilées	1 617	-	(1 887)	-	-	-	5 714	5 443
Intérêts courus sur emprunts	709	1 108	(702)	-	-	(0)	(13)	1 101
Dettes locatives	3 408	-	(28)	-	-	(35)	249	3 594
Concours bancaires courants	59	-	-	-	-	-	272	332
<b>Sous total emprunts et dettes financières courants</b>	<b>68 953</b>	<b>11 848</b>	<b>(75 409)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(35)</b>	<b>79 117</b>	<b>84 475</b>
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>775 184</b>	<b>99 162</b>	<b>(85 586)</b>	<b>836</b>	<b>4 468</b>	<b>(97)</b>	<b>1 163</b>	<b>795 130</b>

DETTES FINANCIÈRES	jan. 2021	CASH		NON-CASH				déc. 2021
		Augmen- tation	Diminu- tion	Nouveaux contrats	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Autres	
Emprunts obligataires	52 478	-	-	-	-	-	(1 011)	51 467
Emprunts auprès des établiss. de crédit	605 199	23 265	-	-	-	-	(16 720)	611 744
Autres emprunts et dettes assimilées	6 632	1 269	(1 620)	-	-	-	378	6 659
Dettes locatives	30 515	-	(2 920)	8 107	-	-	(1 041)	34 660
Put sur minoritaires	1 701	-	-	-	-	-	-	1 701
<b>Sous total emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>696 526</b>	<b>24 534</b>	<b>(4 540)</b>	<b>8 107</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18 395)</b>	<b>706 232</b>
Emprunts obligataires	610	-	(610)	-	-	-	610	610
Emprunts auprès des établiss. de crédit	59 444	46 077	(60 615)	-	-	-	17 644	62 550
Autres emprunts et dettes assimilées	677	1 984	(667)	-	-	-	(378)	1 617
Intérêts courus sur emprunts	547	477	(315)	-	-	-	-	709
Dettes locatives	2 367	-	-	-	-	-	1 041	3 408
Concours bancaires courants	91	-	-	-	-	-	(31)	59
<b>Sous total emprunts et dettes financières courants</b>	<b>63 735</b>	<b>48 538</b>	<b>(62 207)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 886</b>	<b>68 953</b>
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>760 261</b>	<b>73 072</b>	<b>(66 747)</b>	<b>8 107</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>491</b>	<b>775 184</b>

Les dettes auprès des établissements de crédit concernent principalement les financements des parcs : elles ont généralement des maturités comprises entre 15 et 20 ans, et des taux variables.

Les emprunts obligataires sont principalement au niveau de la société Valorem et seront amortis entre 2025 et 2031.

Les augmentations de la période correspondent principalement à la levée de la dette pour les parcs en construction. Les diminutions correspondent aux remboursements des emprunts réalisés au cours de la période. Les mouvements présentés en colonne « Autres » correspondent principalement à des reclassements de courants à non courants.

### Echéancier des dettes financières (en milliers d'euros)

<b>ECHEANCIER DES DETTES FINANCIÈRES</b>	déc. 2022	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Emprunts obligataires	54 417	1 410	14 591	38 415
Emprunts auprès des établiss. de crédit	679 660	63 407	224 276	391 978
Autres emprunts et dettes assimilées	22 368	5 443	5 814	11 110
Intérêts courus sur emprunt	1 101	1 101	-	-
Dettes locatives	35 629	3 594	12 672	19 362
Put sur minoritaires	1 623	-	-	1 623
Concours bancaires courants	332	332	-	-
<b>Dettes financières</b>	<b>795 130</b>	<b>75 287</b>	<b>257 354</b>	<b>462 489</b>

Les emprunts souscrits par le Groupe sont soumis au respect de ratios bancaires. Au 31 décembre 2022, aucun cas de non-respect des ratios entraînant une exigibilité immédiate n'a été identifié.

### Analyse des dettes par devise et par taux (en milliers d'euros)

<b>DETTE FINANCIÈRES PAR DEVISE ET TAUX</b>	déc. 2022	Taux fixe	Taux variable	Euros	Autres devises
Emprunts obligataires	54 417	54 417	-	54 417	-
Emprunts auprès des établiss. de crédit	679 660	-	679 660	679 660	-
Autres emprunts et dettes assimilées	22 368	22 368	-	22 368	-
Intérêts courus sur emprunt	1 101	-	1 101	1 101	-
Dettes locatives	35 629	35 629	-	35 629	-
Put sur minoritaires	1 623	1 623	-	1 623	-
Concours bancaires courants	332	332	-	332	-
<b>Dettes financières</b>	<b>795 130</b>	<b>114 369</b>	<b>680 761</b>	<b>795 130</b>	<b>-</b>

Les dettes à taux variables représentent 680,8 M€ et sont couvertes à hauteur de 654,7 M€ par des swaps de taux.

## NOTE 15

# FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS, AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

**Présentation des dettes fournisseurs et comptes rattachés  
et des autres passifs courants et non courants au 31 décembre 2022**  
(en milliers d'euros)

	déc. 2022	déc. 2021
Fournisseurs	30 121	20 029
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>30 121</b>	<b>20 029</b>
Dettes sociales	6 691	4 992
Dettes fiscales	42 011	22 444
Comptes courants - passif	-	4 325
Autres dettes / avoir clients	76 134	12 353
<b>Autres passifs courants</b>	<b>124 835</b>	<b>44 114</b>
Autres dettes non courantes / subvention d'investissement	23 366	7 612
<b>Autres passifs courants et non courants</b>	<b>178 321</b>	<b>71 754</b>

Les dettes fiscales incluent 26 M€ de contribution sur la rente infra-marginale (voir Note 3 - Evènements significatifs).

Les autres dettes / avoirs clients correspondent pour 76 M€ aux avoirs à établir relatifs aux contrats en complément de rémunération (voir Note 3 - Evènements significatifs).

**Echéancier des dettes fournisseurs et comptes rattachés  
et des autres passifs courants**  
(en milliers d'euros)

<b>ECHEANCIER DES DETTES D'EXPLOITATION</b>	déc. 2022	< N+1	N+2 à N+5	> N+5
Fournisseurs	30 121	30 121	-	-
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>30 121</b>	<b>30 121</b>	-	-
Dettes sociales	6 691	6 691	-	-
Dettes fiscales	42 011	42 011	-	-
Comptes courants - passif	-	-	-	-
Autres dettes / avoir clients	76 134	76 134	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Autres passifs courants</b>	<b>124 835</b>	<b>124 835</b>	-	-
Autres dettes non courantes	23 366	-	23 366	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>178 321</b>	<b>154 956</b>	<b>23 366</b>	-

Les autres dettes correspondent essentiellement à la dette de Valfin envers son co-développeur Megatuuli Oy pour le développement des projets Matkussaari et Kalistanneva.

## NOTE 16

# INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

### 16.1 - Risques de taux

Afin de se couvrir contre la variation des taux d'intérêt des emprunts souscrits dans le cadre du financement de ses centrales de production, le Groupe a recours à des swaps de taux. Au 31 décembre 2022, la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée pour ces instruments financiers dérivés. Les flux d'intérêts relatifs à ces swaps de taux seront reconnus en résultat sur la durée des financements en liaison avec les charges d'intérêt de l'emprunt couvert.

Plusieurs emprunts ont fait l'objet d'une couverture par des instruments financiers de type SWAP de taux dont la juste valeur nette positive s'élève à 101 139 K€ au 31 décembre 2022 (contre une juste valeur positive de 1 679 K€ au 31 décembre 2021) et d'une maturité similaire à la dette à laquelle ils s'adossent.

Le Groupe est exposé aux risques de marché par ses activités d'investissements. Cette exposition est principalement liée aux fluctuations des taux d'intérêts variables non hedgés de ses dettes projets.

Les couvertures sur le risque de taux d'intérêt sont effectuées au moyen d'instrument contractés de gré à gré, avec des contreparties de premier rang. Le Groupe contracte des instruments financiers afin de se couvrir sur ses dettes à taux variables, avec pour cible un minimum de 75 % du nominal en alignant ces instruments dérivés sur les durées, les taux de référence, les périodes d'intérêt et les amortissements attendus des prêts qui font l'objet de ces couvertures.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif de limiter et de maîtriser les variations des taux d'intérêt et leurs répercussions sur le résultat et les flux de trésorerie futurs. Ainsi en 2022, dans un contexte de taux inflationniste, le Groupe a eu recours à un SWAP de pré-couverture pour sécuriser le taux de ses financements de l'année.

Le tableau ci-dessous synthétise l'exposition nette au risque de taux, avant et après opérations de couverture :

Au 31 décembre 2022 en milliers d'euros	Passifs financiers avant couverture		Passifs financiers après couverture	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	10 779	64 508	71 860	3 427
De 1 an à 5 ans	33 078	224 276	249 126	8 228
Plus de 5 ans	70 511	391 978	448 109	14 380
<b>Total</b>	<b>114 369</b>	<b>680 761</b>	<b>769 095</b>	<b>26 035</b>

### Analyse de sensibilité pour les instruments à taux variable

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2022	Juste valeur	Ajustement de valeur Hausse de 100bp	Ajustement de valeur Baisse de 100bp
Swaps de taux d'intérêt	102 271	35 531	(38 149)
<b>Total</b>	<b>102 271</b>	<b>35 531</b>	<b>(38 149)</b>

### 16.2 - Risques de change

A ce jour, le Groupe n'est pas exposé à un risque de change sur les actifs en opération, ses actifs étant systématiquement financés dans la devise fonctionnelle.

### 16.3 - Risques de contrepartie

Le Groupe contractualise avec de nombreux fournisseurs et sous-traitants, leur insolvabilité ne pourrait donc avoir de conséquences significatives sur l'activité.

Concernant les contrats de vente d'électricité, le Groupe considère que le risque de contrepartie lié aux comptes clients est non significatif au regard de la qualité des signataires de ces contrats.

Enfin, le Groupe place ses disponibilités, quasi-disponibilités et conclut des contrats de taux d'intérêt auprès d'institutions financières de premier rang.

### 16.4 - Risques de liquidité

La position de liquidité se décompose comme suit :

LIQUIDITÉ DISPONIBLE	déc. 2022	déc. 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	154 220	118 866
Autorisations de découverts disponibles	25 000	25 000
<b>Total</b>	<b>179 220</b>	<b>143 866</b>

## NOTE 17

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 17.1 - Engagements donnés

La société Valorem s'est portée caution de Valrea au profit de différents tiers (ArcelorMittal, Sungrow, Zimmermann Solar et ZURICH) pour un montant total de 10 470 K€ et au profit de Total Energies pour 9 774 K€.

La société Valorem a nanti des titres et / ou des comptes courants (La Fibat, Saint Secondin et Longueil) envers la Société Générale, Natixis Energieco, et BPCE pour un montant total de 66 970 K€.

La société Mezza a nanti des titres Vasco ainsi que des créances au titre de la convention de prêt d'associé (entre Mezza et Vasco) vis-à-vis d'AUXIFIP. De son côté, Vasco a nanti des titres concernant toutes les SPV détenues envers la banque postale, SMBC et AUXIFIP pour un montant total de 180 000 K€.

Diverses sociétés ont nanti des créances professionnelles et du matériel vis-à-vis de plusieurs banques pour un montant total de 368 596 K€.

Les sociétés Lassicourt, Resse, Noe, Camiac, Alzonne, Saint Helene et Billom ont procédé à l'affectation hypothécaire au profit de Natixis Energieco, BPI, pour un montant de 650 K€.

#### 17.2 - Engagements reçus

BNP Paribas, BTP Banque, Atradius et d'autres organismes financiers ont donné des garanties d'exécution à Valrea pour un montant total de 205 K€ au bénéfice de l'Etat et d'autres institutions.

## Notes annexes aux postes du compte de résultat

### NOTE 18

## CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

### Répartition par zone géographique

(en milliers d'euros)

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	déc. 2022	déc. 2021
<b>Chiffre d'Affaires consolidé</b>	<b>198 791</b>	<b>101 856</b>
France	197 583	101 856
Europe hors France	1 208	-
<b>Total par zone géographique</b>	<b>198 791</b>	<b>101 856</b>
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]</b>	<b>40 202</b>	<b>11 887</b>
France	40 386	12 082
Europe hors France	(184)	(195)
<b>Total par zone géographique</b>	<b>40 202</b>	<b>11 887</b>

### Répartition par secteur d'activité

(en milliers d'euros)

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	déc. 2022	déc. 2021
<b>Chiffre d'Affaires consolidé</b>	<b>198 791</b>	<b>101 856</b>
Electrique	124 599	87 005
Développement	65 640	10 275
Construction	692	574
Maintenance	7 859	4 001
<b>Total par secteur d'activité</b>	<b>198 791</b>	<b>101 856</b>
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence [dans le prolongement de l'activité du Groupe]</b>	<b>40 202</b>	<b>11 887</b>
Electrique	30 433	5 470
Développement	8 901	5 771
Construction	608	466
Maintenance	259	179
<b>Total par secteur d'activité</b>	<b>40 201</b>	<b>11 887</b>

Le chiffre d'affaires du développement inclut 63,1 M€ liés à la cession de Kalistanneva en 2022. En 2021, les cessions impactaient le chiffre d'affaires du développement à hauteur de 8,7 M€ (Garonne et Canal et Montréal).

Les informations au titre du carnet de commande et des actifs / passifs de contrat ne seront pas fournies car jugées non significatives.

## NOTE 19

# PERSONNEL ET EFFECTIF

### Présentation des effectifs

EFFECTIF MOYEN PAR CATÉGORIE	déc. 2022	déc. 2021
Cadres	287	256
Employés, Agents de maîtrise et techniciens	71	58
<b>Total de l'effectif moyen</b>	<b>358</b>	<b>314</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>(32 048)</b>	<b>(24 757)</b>
Rémunération du personnel	(20 153)	(15 653)
Charges de sécurité soc et de prevoyance	(8 814)	(6 988)
Autres charges	(3 081)	(2 116)
<b>Total charges du personnel</b>	<b>(32 048)</b>	<b>(24 757)</b>

## NOTE 20

# AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

### Présentation des amortissements et provisions

(en milliers d'euros)

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	déc. 2022	déc. 2021
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	(839)	(597)
Dotations amortissements immobilisations corporelles	(45 289)	(41 187)
<b>Variations nettes des amortissements sur immobilisations</b>	<b>(46 128)</b>	<b>(41 784)</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	(256)	(20)
Dépréciations immobilisations corporelles	(4 091)	(668)
Dépréciations des créances clients et autres créances courantes	(5 694)	(1 214)
Dotations aux provisions	(36)	(95)
<b>Dotation des amortissements (hors immobilisations) et dépréciations</b>	<b>(10 077)</b>	<b>(1 998)</b>
Reprises de dépréciations d'immobilisations	113	84
Reprises sur dépréciations des créances clients et autres créances courantes	5 150	1 113
Reprise aux provisions	1 023	591
<b>Reprise des amortissements (hors immobilisation) et dépréciations</b>	<b>6 286</b>	<b>1 789</b>
<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>(49 919)</b>	<b>(41 993)</b>

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles sont notamment constituées de 41 121 K€ de dotations relatives aux parcs en exploitation (37 931 K€ en 2021) et de 3 988 K€ des dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs corporels conformément à la norme IFRS 16 (contre 2 944 K€ en 2021).

Le Groupe applique une méthode de dépréciation des stocks et immobilisations en-cours qui consiste à ne déprécier que les projets présentant un des risques suivants : autorisations refusées, absence de tarif ou développement dans une zone présentant des incertitudes.

## NOTE 21

# AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

### Présentation des autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)

	déc. 2022	déc. 2021
Réévaluation de la quote part antérieurement détenue suite aux acquisitions complémentaires	35	-
Plus ou moins value sur cession d'immobilisations	118	(58)
Subventions d'investissement virée au résultat	213	176
Rente infra marginale	(25 603)	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	1 244	(1 613)
<b>Total</b>	<b>(23 994)</b>	<b>(1 494)</b>

La variation des autres produits et charges opérationnels non courants s'explique principalement par la comptabilisation d'une provision relative à la rente infra-marginale de 25 603 K€ décrite dans les événements significatifs en Note 3.

## NOTE 22

# RÉSULTAT FINANCIER

### Présentation du résultat financier

(en milliers d'euros)

RÉSULTAT FINANCIER	déc. 2022	déc. 2021
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	105	152
Coût de l'endettement financier brut	(14 460)	(10 431)
Reprises sur dépréciations sur actifs financiers	134	5 223
Produits financiers divers	7 210	1 503
<b>Sous total autres produits financiers</b>	<b>7 344</b>	<b>6 726</b>
Dotations aux dépréciations sur actifs financiers	(2 800)	(1 695)
Charges financières diverses	(6 723)	(8 735)
<b>Sous total autres charges financières</b>	<b>(9 522)</b>	<b>(10 430)</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>(16 533)</b>	<b>(13 983)</b>

Les produits financiers divers sont principalement composés du mouvement de transfert de charges d'intérêts financiers dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles (dont 3,4 M€ liés à la capitalisation des intérêts dans les immobilisations en cours du parc Matkussaari).

Les charges financières diverses sont principalement composées d'intérêts sur swap pour 3 M€ en 2022 contre 4,7 M€ en 2021 et des charges financières sur droit d'utilisation qui représentent -0,8 M€ en 2022 et -0,7 M€ en 2021. Par ailleurs, un produit relatif à l'inefficacité de la relation de couverture liée aux swaps a été comptabilisé pour 1,0 M€.

## NOTE 23

# IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'impôt sur les sociétés est de 25% en 2022 pour toutes les entités françaises y compris celles faisant partie du groupe d'intégration fiscale.

### Présentation de la ventilation de la charge d'impôt au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)

VENTILATION DE LA CHARGE / PRODUIT D'IMPOT	déc. 2022	déc. 2021
Charge / (produit d'impôt courant)	(3 564)	1 116
Charge / (produit d'impôt différé)	1 443	(6 830)
CVAE	(692)	(1 175)
<b>Total de l'impôt</b>	<b>(2 813)</b>	<b>(6 889)</b>

### Présentation de la preuve d'impôt au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)

PREUVE D'IMPÔT	déc. 2022	déc. 2021
Résultat net des activités poursuivies	20 856	3 007
Charge / Produit d'impôt hors CVAE	(2 121)	5 738
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>22 977</b>	<b>(2 731)</b>
Taux d'impôt théorique	25,0%	26,5%
Impôt théorique calculé	(5 744)	724
<b>Impacts</b>		
Incidence des différences permanentes	7 947	1 682
Incidence des amortissements sur immobilisations incorporelles et Goodwill	(205)	(217)
Incidence de l'intégration fiscale et de l'activation des déficits	(2 342)	2 760
Incidence des mises en équivalence	111	129
Incidence des différences et variations de taux	452	395
Autres	(2 342)	264
<b>Total de la charge ou produit d'impôt</b>	<b>(2 121)</b>	<b>5 737</b>

## Ventilation des actifs (passifs) nets d'impôts différés (en milliers d'euros)

VENTILATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	déc. 2022	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Comptabilisé directement en capitaux propres	déc. 2021
Différences temporaires	715	715	-	-	547
Impôts différés sur juste-valeur des parcs (IAS 16)	(31 188)	-	-	(31 188)	(34 037)
Impôts différés sur juste-valeur des swaps (IFRS 9)	(24 327)	748	(25 075)	-	133
Impôts différés sur élimination des provisions réglementées	(29 459)	(29 459)	-	-	(27 473)
Autres retraitements fiscaux et d'harmonisations	(2 053)	(2 053)	-	-	(768)
Impôts différés (Elim. Marges sur stocks)	38 989	38 989	-	-	43 620
Activation de reports déficitaires	15 682	15 682	-	-	10 936
Limitation des impôts différés	271	271	-	-	1 074
<b>Sous-total impôts différés nets avant activation et limitation</b>	<b>(47 322)</b>	<b>8 941</b>	<b>(25 075)</b>	<b>(31 188)</b>	<b>(17 979)</b>
Activation (limitation) d'impôts différés	15 953	15 953	-	-	12 009
<b>Total Impôts différés nets</b>	<b>(31 369)</b>	<b>24 894</b>	<b>(25 075)</b>	<b>(31 188)</b>	<b>(5 969)</b>
Actifs d'impôts différés	11 443	-	-	-	16 772
Passifs d'impôts différés	(42 813)	-	-	-	(22 741)
<b>Total Impôts différés nets</b>	<b>(31 370)</b>				<b>(5 970)</b>

	N+1	N+2	N+3	N+4	>N+4	Total
<b>Echéancier des impôts différés hors activation et limitation</b>	(1 031)	(1 619)	(1 669)	(1 607)	(41 396)	<b>(47 322)</b>

Au 31 décembre 2022, compte tenu du fait que leur récupération est jugée probable dans un avenir proche, le Groupe Valorem a constaté dans ses comptes consolidés des actifs d'impôts différés au titre de ses déficits reportables pour un montant de 4,8 millions d'euros sur l'exercice 2022. Ces actifs d'impôts différés ont principalement été constatés sur le groupe d'intégration fiscale de Valorem pour 5,6 millions d'euros et au niveau du sous-groupe Mezza 5 pour 1,5 million d'euros.

## Notes complémentaires

### NOTE 24

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

### NOTE 25

## RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants ont perçu les rémunérations suivantes :

<b>RÉMUNÉRATION</b> en milliers d'euros	2022	2021
Avantages du personnel à court terme	978	1 185
Indemnités de fin de contrat de travail	-	61
<b>Total</b>	<b>978</b>	<b>1 246</b>

Aucune transaction entre parties liées ayant un caractère significatif existe au sein du Groupe Valorem.

### NOTE 26

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<b>HONORAIRES</b> en milliers d'euros	Autres Services		Certifications des comptes N HT		Total	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
BSF Audit	5	-	165	163	170	163
Fiduciaire Experts Audit	3	-	75	60	78	60
KPMG	-	-	65	58	65	58
H3P	-	-	16	11	16	11
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>321</b>	<b>292</b>	<b>329</b>	<b>292</b>

## NOTE 27

# JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur d'un actif et d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. La détermination de la juste valeur doit être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

Les niveaux de classification dans la hiérarchie de la juste valeur sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif,
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables,

- Niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

Pour les swaps, les emprunts et les dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, la juste valeur est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés aux taux d'intérêts du marché. La juste valeur des dettes fournisseurs, des créances clients ainsi que des autres créances et dettes à court terme est jugée correspondre approximativement à leur valeur nette comptable, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif compte tenu de leur nature à court terme.

Au 31 décembre 2022 en milliers d'euros	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Prêts et créances au coût amorti	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Juste valeur par autres éléments du résultat global
Instruments financiers dérivés	2	101 139	101 139	-	-	-	101 139
Autres actifs financiers non courants	3	25 736	25 736	25 736	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	62 569	62 569	62 569	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	154 478	154 478	-	154 478	-	-
Autres actifs courants hors actifs fiscaux et sociaux	3	5 992	5 992	5 992	-	-	-
<b>Total Actifs financiers</b>		<b>349 914</b>	<b>349 914</b>	<b>94 297</b>	<b>154 478</b>	<b>-</b>	<b>101 139</b>
Dettes financières non courantes hors put	2	708 955	708 955	-	-	708 955	-
Put sur minoritaires	3	1 701	1 701	-	-	1 701	-
Instruments financiers dérivés	2	79	79	-	-	-	79
Dettes financières courantes	2	84 475	84 475	-	-	84 475	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	30 121	30 121	-	-	30 121	-
Autres passifs courants hors passifs fiscaux et sociaux	3	76 134	76 134	-	-	76 134	-
<b>Total Passifs financiers</b>		<b>901 465</b>	<b>901 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>901 386</b>	<b>79</b>

Au 31 décembre 2021 en milliers d'euros	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Prêts et créances au coût amorti	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Juste valeur par autres éléments du résultat global
Instruments financiers dérivés	2	8 074	8 074	-	-	-	8 074
Autres actifs financiers non courants	3	21 293	21 293	21 293	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	33 692	33 692	33 692	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	118 903	118 903	-	118 903	-	-
Autres actifs courants hors actifs fiscaux et sociaux	3	7 430	7 430	7 430	-	-	-
<b>Total Actifs financiers</b>		<b>189 391</b>	<b>189 391</b>	<b>62 414</b>	<b>118 903</b>	<b>-</b>	<b>8 074</b>
Dettes financières non courantes hors put	2	704 531	704 531	-	-	704 531	-
Put sur minoritaires	3	1 701	1 701	-	-	1 701	-
Instruments financiers dérivés	2	6 163	6 163	-	-	-	6 163
Dettes financières courantes	2	68 953	68 953	-	-	68 953	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	20 029	20 029	-	-	20 029	-
Autres passifs courants hors passifs fiscaux et sociaux	3	16 678	16 678	-	-	16 678	-
<b>Total Passifs financiers</b>		<b>818 054</b>	<b>818 054</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>811 891</b>	<b>6 163</b>

# Rapport du Commissaires aux comptes

## VALOREM S.A.S.

Siège social : 213 Cours Victor Hugo - 33130 Bègles

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2022.

A l'Assemblée générale de la société VALOREM S.A.S.,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VALOREM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Test de dépréciation des actifs du sous-groupe Force Hydraulique Antillaise

Conformément à IAS 36, la valeur des actifs incorporels et corporels dont la durée d'utilisation est limitée est testée dès qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de ces actifs avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée selon les modalités décrites dans la note « 1.3.3 – Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes consolidés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par la comptabilisation d'une dépréciation.

Les actifs incorporels et corporels du sous-groupe Force Hydraulique Antillaise ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 1.3.3 – Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, revu les calculs conduisant à l'absence de dépréciation comptabilisée et nous avons vérifié que la note « 5 – Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Comme indiqué dans la note « 1.3 – Estimations, jugements et principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes  
Mérignac et Bordeaux, le 15 juin 2023



**© Crédits photos**

VALOREM • Valéry Joncheray • Bertrand Maljournal • Cécile Guidon • EFB Com&Tech Production • Romain Saada • Beezou • Matthieu Blandin • Eolink •  
Pierre Touati • Manu Tirard • Maurice Velaidon • Rainbow-drone • Stéphane Adam • Adrien Sins • Vertical Photos • Watt for Change •  
Florian Garcia • Julien Dalmas • Nicolas Breteil • RAS Production • OPTAREL • IECD

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

## Siège social

VALOREM  
213, cours Victor Hugo  
33 323 Bègles Cedex  
Tél. 05 56 49 42 65



[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)



**VALOREM**  
L'ÉNERGIE D'AGIR